

**L'ISLAMISME EN AFRIQUE DU NORD IV:
CONTESTATION ISLAMISTE EN MAURITANIE:
MENACE OU BOUC ÉMISSAIRE?**

Rapport Moyen-Orient/Afrique du Nord N°41 – 11 mai 2005

TABLE DES MATIÈRES

SYNTHÈSE ET RECOMMANDATIONS.....	i
I. INTRODUCTION	1
A. UN PAYS JEUNE.....	1
B. UN RÉGIME CONTESTÉ.....	3
C. L'ISLAM EN MAURITANIE.....	4
II. ENTRE COLLABORATION ET RÉSISTANCE: L'ISLAM FACE À LA COLONISATION.....	5
A. COLLABORER AU NOM DE L'ISLAM: SHAIKH SIDIYYA BABA.....	5
B. RÉSISTER AU NOM DE L'ISLAM: SHAIKH MA AL-AÏNIN	6
C. LES COLONISATEURS ET L'ISLAM.....	6
III. L'ÉTAT INDÉPENDANT ET LE CONTRÔLE DU CHAMP RELIGIEUX.....	7
A. À LA RECHERCHE D'UNE ONCTION RELIGIEUSE	7
B. LE CONTRÔLE DE LA RELIGION: BÂTIR UN ISLAM D'ÉTAT	9
C. LE CONTRÔLE DE LA RELIGION: MAINTENIR LES ISLAMISTES EN DEHORS DU CHAMP POLITIQUE.....	10
D. LES RÉFORMES DE L'ÉDUCATION: L'ARABISATION DU SYSTEME ÉDUCATIF, UNE DES CAUSES DE L'ISLAMISME?.....	13
IV. LES ACTEURS, REFLETS DES MUTATIONS DE LA SOCIÉTÉ	15
A. LES TADJAKANT, PREMIERS "IMPORTATEURS" DU WAHHABISME?.....	15
B. LA NÉBULEUSE ISLAMISTE	15
C. MOHAMED OULD SIDI YAHYA: PERSONNAGE CENTRAL DE L'ISLAMISME DES ANNÉES 1980 ET 1990.....	17
D. NOUAKCHOTT, L'ARGENT DES PAYS DU GOLFE ET "LA LUTTE DES CLASSES"	18
E. LA NOUVELLE TENTATIVE DE FORMATION D'UN MOUVEMENT UNITAIRE.....	19
V. CONCLUSION	22
ANNEXES	
A. CARTE DE LA MAURITANIE	24
B. SIGLES	25

**L'ISLAMISME EN AFRIQUE DU NORD IV:
CONTESTATION ISLAMISTE EN MAURITANIE:
MENACE OU BOUC ÉMISSAIRE?**

SYNTHÈSE

Ignorée par les médias et les chancelleries internationales, la Mauritanie vit une période d'instabilité croissante. Tentatives de putschs avortés, formation du mouvement rebelle, *Foursan Taghyir* (Les Cavaliers du Changement), découverte de caches d'armes à Nouakchott, arrestations de dirigeants islamistes: les signes ne manquent pas. Dans le discours officiel, le problème de la stabilité politique tend à être lié à la question de l'Islamisme. La réalité est bien moins simple. Le régime d'Ould Taya profite de la situation internationale (lutte contre le terrorisme mondial) pour légitimer un déni de démocratie et accréditer la thèse de l'accointance des islamistes avec les rebelles, afin de les déconsidérer. Ce faisant, il prend le risque de conduire l'État mauritanien dans une impasse en le rendant dangereusement dépendant du soutien américain face à une contestation interne grandissante. Miser sur le soutien extérieur pour réprimer un soi-disant terrorisme islamiste local qui, à l'heure actuelle, n'existe guère, relève plus de la fuite en avant que d'une stratégie réfléchie, et pourrait à terme s'avérer une très coûteuse erreur.

La mouvance islamiste mauritanienne se manifeste de plusieurs manières: les associations caritatives, les organisations de prêche (la *Jema'at al-Da'wa wa 'l-Tabligh* étant la mieux implantée), et une nébuleuse de groupuscules politiques proches de l'idéologie des Wahhabites, des Frères Musulmans et de penseurs comme le tunisien Rachid Ghannouchi ou le soudanais Hassan al-Tourabi. Le faible degré d'organisation politique provient de l'interdiction de constituer des partis politiques d'opposition avant l'ouverture démocratique de 1991 et, depuis, d'une ordonnance relative à l'organisation des partis dont le pouvoir actuel se sert pour garder les islamistes en dehors du champ politique. Une première tentative d'unification des différents courants politiques avait eu lieu au milieu des années 1990 et s'était soldée par l'arrestation de ses leaders.

Si l'expression politique de l'islamisme est limitée, les sympathisants de cette idéologie sont de plus en plus

nombreux. L'islamisme se développe surtout dans les villes (Nouakchott, Nouadhibou, Rosso, Zouérat), au sein de certaines populations comme les *Haratines* (ancienne couche servile de la société qui constitue aujourd'hui l'essentiel du sous-prolétariat urbain) ainsi que chez les jeunes sortis sans véritable qualification du système d'éducation arabisé et qui échouent sur un marché du travail complètement déprimé. La réforme de l'éducation, qui a introduit massivement l'arabe au détriment du français, a été un grave échec, la maîtrise du français restant un atout considérable sur le marché de l'emploi. De plus, cet abandon du français a coupé les nouvelles générations du monde occidental et de ses valeurs. L'islamisme s'enracine également dans la misère urbaine, le rejet d'une classe politique corrompue et l'enterrement du projet démocratique. Le secteur caritatif, dont l'essentiel des fonds provient des pays du Golfe, contribue également à son essor. Ces flux économiques importants ne sont absolument pas contrôlés par l'État, qui n'a donc aucun moyen de savoir si ces fonds ne sont effectivement destinés qu'aux actions caritatives et à l'édification de mosquées.

Une tentative d'unification du courant politique semble se dessiner autour du Parti de la Convergence Démocratique (PCD), bien que ce parti ne soit pas encore reconnu par les autorités. Mais le pouvoir semble une fois de plus ne pas vouloir accepter les islamistes dans le champ politique, bien que ceux-ci s'affirment légalistes et prêts à jouer le jeu démocratique.

Le gouvernement a intérêt à repenser sa stratégie, s'il veut renforcer l'assise politique interne de l'État. Pour ce faire, il devrait s'attaquer aux facteurs sociaux qui favorisent la contestation islamiste, notamment le chômage endémique, la corruption de la classe dirigeante et la très grande inégalité dans la répartition des revenus au niveau national. Il devrait également mener un effort particulier pour rénover son système éducatif, en se penchant en particulier sur le cas des élèves issus du système éducatif religieux. Ce faisant, il donnerait au parti au pouvoir, le Parti

Républicain Démocratique et Social (PRDS), le profil d'un parti national réformateur capable d'affronter la concurrence politique de manière démocratique, au lieu d'avoir recours à la seule répression pour tenir en échec les courants d'opposition.

Le gouvernement devrait aussi revoir son interprétation extrêmement restrictive de l'ordonnance de 1991 sur les partis politiques. Sans revenir sur le principe, en lui-même défendable, selon lequel "l'Islam ne peut pas être l'apanage exclusif d'un parti politique", il doit cesser d'exploiter ce principe comme prétexte pour interdire tout parti prenant l'Islam comme référence. Au contraire, il pourrait légitimement exiger des partis politiques qu'ils reconnaissent formellement, eux aussi, ce principe comme condition de leur propre légalisation et établir ainsi les conditions d'une ouverture du champ politique aux partis constitutionnels issus de la mouvance islamiste de manière à sauvegarder l'État au lieu de le déstabiliser.

Les puissances occidentales auront intérêt, elles aussi, à revoir leurs analyses et leurs démarches. L'accent mis par Washington sur l'aspect purement militaire de la "guerre contre le terrorisme" dans le cadre sahélien en général,¹ et dans le cas de la Mauritanie en particulier, risque d'être de plus en plus indéfendable dans la mesure où on ne constate aucun mouvement terroriste réel sur le terrain et dans la mesure où l'approche américaine sert à justifier le déni de droits politiques aux courants d'opposition non-violents. Les États-Unis devraient au contraire aider et encourager le gouvernement mauritanien à faire face aux problèmes socio-économiques et culturels et appuyer ses initiatives éventuelles pour élargir ses assises internes et ouvrir le champ politique aux forces d'opposition constitutionnelles. L'Union Européenne, pour sa part, devrait développer ses réflexions dans le même sens et continuer son soutien économique et social tout en incitant les États-Unis à contribuer avec elle à la fois au développement économique équilibré de la Mauritanie et à l'approfondissement du pluralisme politique.

Le Caire/Bruxelles, le 11 mai 2005

¹ Voir Crisis Group Africa Report N°92, *Islamist Terrorism in the Sahel: Fact or Fiction?*, le 31 mars 2005.

L'ISLAMISME EN AFRIQUE DU NORD IV: CONTESTATION ISLAMISTE EN MAURITANIE: MENACE OU BOUC ÉMISSAIRE?

I. INTRODUCTION

Le nom officiel de la Mauritanie (*République Islamique de Mauritanie*) est trompeur. Bien que le choix de ce nom témoigne de la place que les dirigeants ont accordé à l'Islam, la Mauritanie n'a rien de commun avec l'Iran. Les premiers dirigeants mauritaniens ne pouvant se prévaloir d'une légitimité populaire (démocratie), ni historique (résistance à la colonisation), il tentèrent de donner au nouveau pays une légitimité religieuse (protection de l'Islam, rappels constants à la religion dans les discours et dans les textes, une symbolique religieuse omniprésente), même si le pouvoir lui-même restait laïc.

Cette tendance sera constante quelle que soit le président. Les successeurs du premier président, Mokhtar Ould Daddah (1960-1978), complèteront l'onction religieuse de l'État. Mohamed Khouna Ould Haïdallah (1980-1984) établit la *charia* comme source du droit des personnes et instaure le vendredi comme jour de repos hebdomadaire au lieu du dimanche; Maaouya Ould Sid'Ahmed Taya (1984--) fait interdire l'alcool. Les dirigeants qui se sont succédé au pouvoir essayent de bâtir un état islamique, en créant un institut de formation de théologiens et en tentant de contrôler les imams, comme le montre la loi de juillet 2003 portant sur les mosquées.² Tous les Mauritaniens étant de religion musulmane, celle-ci joue le rôle de facteur de cohésion dans une société très fragmentée sur des lignes de clivages ethniques, tribales et régionales. Cela explique le souci constant du pouvoir

à veiller à ce qu'aucun adversaire politique potentiel ne puisse s'exprimer au nom de l'Islam, notamment depuis l'ouverture démocratique. L'ordonnance sur les partis politiques, publiée en juillet 1991 et qui stipule que "l'Islam ne peut être l'apanage exclusif d'un parti politique témoigne de cette préoccupation".

A. UN PAYS JEUNE

Indépendant depuis 1960, la Mauritanie regroupe des territoires qui n'avaient, avant la colonisation française, jamais été unifiés au sein d'une même entité politique. L'espace qui forme la Mauritanie actuelle était alors caractérisé par une absence d'infrastructures de communication, par le multi-ethnisme,³ et par le rattachement tardif (1944) de l'Est du pays⁴ à la colonie.

Mokhtar Ould Daddah, le premier président (1960-1978), est le véritable édificateur de l'État. Il s'est engagé dans la construction d'un état fort, ce qui impliquait, outre un centralisme administratif poussé, une politique de construction d'infrastructures, la suppression des divisions internes, et un souci d'affirmer l'indépendance nationale vis-à-vis des revendications marocaines et du legs colonial français.⁵ Face à la France, le Président prendra un certain nombre de mesures à haute valeur symbolique, telle la nationalisation en 1974 de la MIFERMA, Société des mines de fer de Mauritanie aux capitaux français majoritaires, qui deviendra la Société Nationale Industrielle et Minière (SNIM). Un an auparavant, il avait créé une monnaie nationale,

² "Le texte protège la mosquée des comportements et agissement contraires à son caractère sacré, qu'ils soient politiques ou idéologiques, qu'ils émanent de groupes ou de personnes, il s'éloigne ainsi de tous ce qui viole la sérénité et le calme qui lui sont indispensables, conformément au rite malikite suivi dans notre pays. Le projet de loi porte également sur le rôle central de l'imam et de son adjoint, en conformité avec les objectifs de la mosquée, fixe les diverses formes d'appui matériel et moral accordés aux imams pour les aider à accomplir leur mission." Extrait du Journal *Horizons* n°3499, le 1^{er} juillet 2003, l'organe de presse officiel du pouvoir.

³ On distingue les populations Bidan (ou Maures blancs) arabo-berbères, Haratines (ou Maures noirs: anciens esclaves des Bidan) d'origine négro-africaine et de culture arabo-berbère, et négro-africaines (Haalpularen - Peul et Toucouleur, Soninké, Wolof et Bambara).

⁴ Régions actuelles du Hodh el-Chargui et du Hodh el-Gharbi.

⁵ Le royaume chérifien ne reconnaîtra la Mauritanie qu'en 1969, après un important lobbying diplomatique et de multiples tentatives de déstabilisation.

l'ouguiya,⁶ afin de sortir la Mauritanie de la zone du franc CFA.

Sur le plan intérieur, Ould Daddah établit un État fortement centralisé, et a notamment cherché à diminuer le poids des notables traditionnels, très représentés dans le premier parlement?) (1961/1965). Mokhtar Ould Daddah affirmait que le modèle démocratique occidental ne pouvait être implanté dans son pays. Au contraire, il opte pour une concentration des pouvoirs dans les mains de la présidence. La constitution de 1961 établit un régime présidentiel fort et, en 1965, est institutionnalisée de fait un régime de parti unique, le Parti du Peuple Mauritanien (PPM), dont Ould Daddah fut le président. Aux dires de Ould Daddah et de l'élite diplômée qui le soutenait, le multipartisme, en éparpillant les forces politiques et en privilégiant les loyautés tribales, ethniques ou régionales, risquait de freiner la construction nationale.

Néanmoins, le président Ould Daddah s'appuiera de plus en plus sur l'élite traditionnelle. Plutôt conservateur sur les questions sociales, il est peu sensible aux revendications de la société et notamment au problème des *Haratines*, dont la condition est encore souvent très proche de l'esclavage⁷, ainsi qu'à celui des négro-africains,

⁶ L'ouguiya ou UM (unité monétaire) compte quatre pièces (5, 10, 20 et 50 UM) et quatre billets (100, 200, 500 et 1000 UM). En juin 2004, le taux de change officiel était de 325 UM pour 1 euro et s'échangeait au marché noir 420 UM pour 1 euro.

⁷ L'esclavage a été aboli une première fois par l'administration coloniale au début du siècle, puis par l'État mauritanien indépendant en 1960 (affirmation de l'égalité des Mauritaniens devant la Constitution), et sous la présidence de Mohamed Khouna Ould Haïdallah par un communiqué du Comité militaire de salut national (CMSN), le 5 juillet 1980 (confirmé par l'ordonnance n°81-234 du 9 novembre 1981). Maaouya Ould Sid Ahmed Taya est le premier dirigeant du pays à avoir nommé ministre un Haratine (Messaoud Ould Boulkheir), une pratique qui s'est instituée depuis. Depuis 1984 une petite élite haratine (intellectuelle, économique et politique) a vu le jour. Mais la communauté, qui représente au moins 40 pour cent de la population reste très largement sous-représentée et marginalisée. Les associations de droit de l'homme (SOS Esclaves, Association Mauritanienne des droits de l'homme...) qui dénoncent le phénomène de l'esclavage (en régression constante mais qui existe toujours), ne sont pas reconnues par le pouvoir, qui préfère parler de "séquelles de l'esclavage". Les journalistes, chercheurs ou militants qui dénoncent l'esclavage sont accusés par le pouvoir de ternir l'image du pays. En 1998, quatre militants des droits de l'homme avaient été emprisonnés pendant plusieurs mois après la diffusion, par une chaîne de télévision française, d'un reportage sur l'esclavage en Mauritanie. Les associations des droits de l'homme, ainsi que certains leaders politiques haratines, dénoncent le laisser-faire du pouvoir qui, certes, n'est pas responsable du phénomène (c'est une pratique séculaire) mais fait preuve d'efforts insuffisants pour le combattre. En 2003, le pouvoir a fait voter une loi contre la traite des personnes qui renforce la répression de

qui se sentent de plus en plus marginalisés en raison de la politique d'arabisation de l'éducation.⁸ De plus, la corruption s'étend rapidement aux premiers cercles du pouvoir après l'indépendance. Divers courants politiques (nationalisme arabe, nationalisme négro-africain, marxisme, islamisme), importés par de jeunes cadres formés à l'étranger, apparaissent durant les années 1970 en réaction à ces dérives. Ces courants, organisés en groupuscules clandestins, recrutent chez les cadres de l'administration, dans l'armée, et parmi les populations éduquées et urbaines en général.

C'est toutefois le conflit du Sahara Occidental qui allait coûter le poste de président à Ould Daddah. Participant aux accords de Madrid de novembre 1975, il convient avec le souverain marocain Hassan II de la partition du Sahara Occidental, intégrant à la Mauritanie une nouvelle province, le Tiris el Gharbia. Le mouvement du Front Polisario s'engage alors dans une guerre contre la Mauritanie. Le coût du conflit et les sympathies d'une partie des Mauritaniens envers les Sahraouis conduiront une junte à déposer M. Ould Daddah le 10 juillet 1978. Pendant deux années, les coups d'État vont se succéder avant que l'un des ex-putschistes n'arrive véritablement à s'imposer. De 1980 à 1984, le pays sera dirigé par le colonel Mohamed Khouna Ould Haïdallah. Personnage réputé honnête et pieux, il instaurera la *charia* en 1982. Cette décision entraînera un dualisme juridique, car le droit musulman s'impose alors comme droit individuel, alors que le pays garde le droit romain comme référence dans le domaine économique. Cette application de la *charia* allait connaître des excès qui vaudront à la Mauritanie la réputation d'un pays "où l'on coupe des mains" -- évolution assez surprenante pour un État qui, malgré sa dénomination officielle de "République Islamique", connaissait un Islam assez tolérant.

L'utilisation de la religion dans le champ politique allait attirer sur Ould Haïdallah les foudres de l'ancienne puissance coloniale, tension avivée par la sympathie particulière que le pieux président, lui-même issu d'une tribu sahraouie, nourrissait pour la cause sahraouie. Il est déposé le 12 décembre 1984 par son premier ministre d'alors, le colonel Maaouya Ould Sid Ahmed Taya, ex-putschiste lui aussi.

l'esclavage. Mais en février/mars 2005, l'affaire Jabhallah Mint Mohamed (l'esclave qui s'est sauvée de chez ses maîtres) a montré que l'État gardait ses vieux réflexes (arrestation du journaliste Mohamed Lemine Ould Mahmoudi, fait nié contre toute évidence...).

⁸ Voir section III, D ci-dessous.

B. UN RÉGIME CONTESTÉ

Peu charismatique, Ould Taya souffre d'un véritable manque de légitimité. En 1986 paraît le *Manifeste du négro-mauritanien opprimé*, rédigé par des intellectuels négro-africains qui dénoncent les méfaits de l'arabisation de l'école et de l'administration tenue responsable pour la raréfaction des postes pour les non-arabophones et la marginalisation progressive d'un quart de la population. Le problème est d'autant plus grave que les concours et les recrutements deviennent de plus en plus discriminatoires. La même année, le régime déjoue un putsch fomenté par des officiers négro-africains (essentiellement Haalpularen). En 1989, éclate un véritable conflit communautaire.⁹ Cette période de tension vive sera suivie d'une période d'exception durant laquelle l'armée et l'administration seront purgées d'une grande partie de leurs cadres négro-africains; les atteintes aux droits de l'homme se multiplieront également dans le sud du pays, sur la rive droite du fleuve Sénégal, zone où les habitants négro-africains sont majoritaires. Ould Taya allait également accentuer son isolement diplomatique par le soutien aventureux qu'il offrit au régime irakien durant la guerre du Golfe de 1990/1991. Les nationalistes arabes, et surtout les Baasistes, étaient alors très présents et influents dans les premiers cercles de pouvoir.

Isolé sur le plan international et très contesté à l'intérieur, Ould Taya décide, sous la pression de la France, vivement appuyée par les grandes instances internationales, de faire opérer à son pays un "tournant" démocratique.¹⁰ En 1991, la Mauritanie se dote d'une constitution par référendum et Ould Taya annonce la tenue d'élections pluralistes pour les premiers mois de 1992 (élections présidentielles, qui seront suivies des législatives, puis des sénatoriales). Malgré une fraude massive, le tournant libéral, pourtant largement imposé, permet à Ould Taya de relégitimer un pouvoir menacé par ses errements politiques.

⁹ Un accrochage frontalier entre le Sénégal et la Mauritanie va occasionner une surenchère nationaliste qui débouchera de part et d'autre sur une tuerie des ressortissants du pays voisin et leur refoulement. En Mauritanie, le refoulement des Sénégalais va s'étendre aux populations négro-mauritaniennes (Haalpularen, Wolof, Soninké, Bambara). On compte encore aujourd'hui plusieurs dizaines de milliers de "déguerpis" négro-mauritaniens au Sénégal et au Mali. On retrouvera le récit des événements dans deux ouvrages, Ph. Marchesin, *Tribus, ethnies et pouvoir en Mauritanie* (Paris, 1992) et J. Schmitz, "Hydropolitique du fleuve Sénégal (1975-1991): Problèmes fonciers, frontière et ethnicisation des conflits", in Momar Coumba Diop (dir.), *Le Sénégal et ses voisins* (Dakar, 1994), pp. 60-80.

¹⁰ La construction d'une démocratie était inclus dans le projet de société des militaires putschistes, dont Ould Taya faisait partie. En 1986, il décida d'organiser les premières élections municipales dans les plus grandes villes du pays.

Pourtant, avec ce tournant démocratique, le pouvoir a plus que jamais besoin d'un lien direct avec la population. Le Parti Républicain Démocratique et Social (PRDS), créé à cet effet en 1991, ne deviendra jamais une organisation populaire. Aussi, le pouvoir distribue-t-il de plus en plus d'argent et de postes aux élites traditionnelles pour qu'elles poussent leur clientèle à voter pour lui. La tribalisation de la vie politique s'impose progressivement comme un élément central de fonctionnement du pouvoir.

Après de véritables progrès démocratiques durant les années 1990, le pouvoir reprend peu à peu en main tous les espaces de liberté et les contre-pouvoirs qui s'étaient créés. Il censure très régulièrement la presse indépendante, ne reconnaît pas les ONG de protection des droits de l'homme, interdit des partis politiques, emprisonne certains leaders et contrôle très étroitement la justice. Le retour de l'autoritarisme se conjugue à la tribalisation croissante de la vie politique et économique et entraîne un degré de corruption insupportable. L'économie du pays est défailante, à l'image de sa monnaie, l'ouguiya, qui perd la moitié de sa valeur durant les années 1990.

Au tournant du siècle, un constat s'impose: Ould Taya ne sera jamais battu dans une élection présidentielle. Après une réélection en 1997 avec plus de 90 pour cent des voix, Ould Taya se fera réélire en 2003 et enverra son principal adversaire, Ould Haïdallah, en justice. Mais l'instabilité s'accroît. Le 8 juin 2003, une tentative de putsch avorte. Une partie des putschistes s'enfuit dans les pays voisins et forme un mouvement rebelle appelé *Foursan Taghyir* (Les Cavaliers du Changement), localisé au Mali puis au Burkina Faso. Le 8 août 2004, les autorités mauritaniennes affirment avoir déjoué un nouveau putsch: une cinquantaine de militaires étaient arrêtés et les autorités dénonçaient alors publiquement les Cavaliers du Changement ainsi que le Burkina Faso et la Libye de vouloir déstabiliser la Mauritanie.

Le 29 septembre 2004, les autorités mauritaniennes annoncent avoir mis en échec une nouvelle tentative de coup d'état. La découverte de caches d'armes à Nouakchott et l'arrestation dans la capitale mauritanienne d'Abderrahmane Ould Mini, numéro trois supposé des Cavaliers du Changement, semblent confirmer ces affirmations. Le 9 octobre, Saleh Ould Hanena, le chef des Cavaliers du Changement et cerveau du putsch de 2003, est lui aussi arrêté par les autorités mauritaniennes alors qu'il franchissait la frontière sénégal-mauritanienne à Rosso (région du Trarza). Le lendemain, les services de sécurité arrêtaient trois leaders islamistes (Mokhtar el Hacén Ould Dedew, Mohamed Jemil Ould Mansour et Mokhtar Ould Mohamed Moussa) pour les besoins de l'enquête sur le putsch présumé, car, selon les autorités, "des jeunes évoluant dans leur sillage ont été recrutés et envoyés vers le nord de la Côte d'Ivoire, en zone rebelle, afin d'être formés pour des actions de terrorisme en

Mauritanie".¹¹ Plusieurs noms d'islamistes ayant aidé ou rejoint les Cavaliers du Changement ont été cités, notamment Hamoudi Ould Siyam, actuellement recherché pour avoir permis l'infiltration en Mauritanie de Saleh Ould Hanena. Le 16 octobre, les trois leaders islamistes étaient relâchés sans qu'aucune charge ne soit retenue contre eux. La thèse de la connexion entre organisations islamistes et Cavaliers du Changement ne semblait pas avoir été retenue. Le 2 novembre, les trois leaders étaient de nouveau arrêtés pour "subversion", le pouvoir leur reprochant "la diffusion à grande échelle de photos montrant des scènes de torture, fabriquées de toutes pièces à l'extérieur de la Mauritanie, afin d'accuser la police de torture et pour manipuler les citoyens et les inciter à la violence". Des photos, diffusées sur certains sites Internet mauritaniens, montraient en effet des personnes menottées, cagoulées et déshabillées (comme à Abou Ghraïb). Les autorités ne purent toutefois établir aucun lien entre ces photos et les leaders islamistes. Ces derniers ne seront libérés le 14 février 2005 qu'après avoir commencé une grève de la faim. Le 26 avril 2005, Ould Dedew et Mohamed Moussa, seront de nouveau arrêtés, ainsi qu'une douzaine d'autres islamistes, accusés de collusion avec un groupe armé algérien, le GSPC, et de préparation d'attentats sur le sol mauritanien.¹²

C. L'ISLAM EN MAURITANIE

La République Islamique de Mauritanie compte 2,5 millions d'habitants, dont un tiers à Nouakchott, pour un territoire essentiellement désertique de 1 million de km.² La population mauritanienne se caractérise, dans sa grande majorité, par la pratique d'un Islam sunnite et l'adoption du rite juridique malikite, développé par l'imam Malik bin Anas en 795, plus précisément dans sa version *qasimiyya*, développée par Abu al-Mawadda Khalil bin Ishaq al-Jundi en 1374, version dominante dans toute l'Afrique de l'ouest.¹³ Dans les temps anciens, la Mauritanie était appelée, dans le monde arabo-musulman, *Bilad Chinguit*, le pays de Chinguetti, septième ville sainte de l'Islam. L'Islam se généralise dans la région au IX^{ème} siècle, sous l'impulsion notamment des pieux Almoravides, et se développe chez les tribus berbères et

l'Empire du Ghana.¹⁴ L'Islam prendra une toute autre vigueur avec l'arrivée et le développement en Mauritanie de deux principales confréries: la *Qâdiriyya*, introduite au XV^{ème} siècle par la tribu des Kounta, et la *Tijâniyya*, introduite au XVIII^{ème} siècle par la tribu des Ida'ou Ali.

En Mauritanie, l'Islam est un puissant facteur de cohésion d'une société regroupant plusieurs communautés et marquée par une forte hiérarchie sociale: nobles (répartis en deux groupes, les guerriers et les marabouts, détenteurs du savoir religieux)/hommes libres/esclaves/castés.¹⁵ Ces derniers sont appelés *zawaya* chez les Maures et *toorobbe* chez les populations Haalpularen.

L'islamisme y a été importé par des étudiants ayant poursuivi leurs cursus dans d'autres pays arabes, et par certaines tribus, comme les Tadjakant. Mais, l'islamisme s'est enraciné également dans l'histoire du pays à l'époque coloniale. Aussi, les argumentaires, développés lors de certaines querelles des *'ulama* durant les premières décennies de la colonisation concernant l'attitude à adopter face à un pouvoir non musulman, sont-ils au cœur des discussions des islamistes aujourd'hui.

¹¹ Dépêche Agence France-Presse du 10 octobre 2004.

¹² Dépêche Reuters du 26 avril 2005. Ce n'est pas la première fois que le régime d'Ould Taya prétend avoir arrêté un réseau islamiste, cf. section IV, C. Les jeunes gens arrêtés à leur retour d'Algérie auraient (selon la version officielle, cf. "Mauritanie: La police démantèle une cellule terroriste liée à Al Qaeda", IRIN, 29 avril 2005), reçu un entraînement militaire encadré par le GSPC.

¹³ Cf. Nehemia Levtzion (dir.), *Islam in West Africa* (Aldershot, 1994).

¹⁴ Le Ghana historique -- à ne pas confondre avec l'État actuel du même nom -- est un empire africain qui a existé entre les IV et IX^{ème} siècles; il s'étendait sur le Sénégal, le Mali et la Mauritanie actuels.

¹⁵ La hiérarchie sociale des différentes ethnies présentes en Mauritanie s'organise selon un gradient noblesse/esclavage. Cependant, deux groupes (exclusivement endogames) échappent à cette stratification, ceux que l'on appelle les "castés", c'est-à-dire les forgerons et les griots.

II. ENTRE COLLABORATION ET RÉSISTANCE: L'ISLAM FACE À LA COLONISATION

Les territoires de l'ouest saharien se sont caractérisés par une absence de pouvoir centralisé depuis toujours. Dans les territoires qui allaient devenir la Mauritanie, des proto-États existaient dans le monde Maure et sur le Fleuve.¹⁶ Les émirats maures (Adrar, Tagant, Brakna et Trarza) étaient des réalités politiques mouvantes avec une emprise indirecte sur le territoire, car ils reposaient sur l'allégeance variable d'un certain nombre de tribus et de dépendants à une tribu émirale, *primus inter pares*. Hormis l'émirat du Tagant (dominé par la tribu des Idawish¹⁷), les autres émirats étaient dominés par des tribus guerrières d'origine arabe. Au Fuuta Toro,¹⁸ la révolution menée par Souleyman Bal renversa en 1776 l'ordre dirigeant des *Satigis* (guerriers) pour instaurer une théocratie dominée par des *Almamy* (religieux).

L'apparition des colonisateurs¹⁹ dans le sud des territoires qui allaient devenir la Mauritanie posait un problème d'ordre politique et religieux. Quelle attitude adopter face à des envahisseurs chrétiens? Or, la production théologico-politique des érudits malikites se caractérise par une absence de jurisprudences²⁰ sur l'attitude à adopter face à un pouvoir non musulman.²¹ Aussi, les discours

¹⁶ En Mauritanie, on utilise ce terme pour désigner la zone bordant le fleuve Sénégal, cette région, appelée autrefois Chemana, est une zone de peuplement négro-africain majoritaire.

¹⁷ Tribu d'origine berbère.

¹⁸ Construction politique peule (du XV^{ème} à la fin du XIX^{ème} siècle) sur la rive sud et nord du fleuve Sénégal. L'*Almamy* était un chef élu par les familles les plus puissantes du Fuuta. Les *Almamy* étaient toujours choisis dans les familles qui ne votaient pas (*lamotoobe*). Les familles qui votaient (*lamminoobe*) ne pouvaient pas être élues. Ces savants équilibres résultaient des luttes d'influence des quatre principaux groupes statutaires du Fuuta Toro: les *toorodo* (marabouts), les *pullo* (pasteurs guerriers), les *ceddo* (guerriers) et les *cubballo* (pêcheurs).

¹⁹ A propos de l'attitude des autorités coloniales françaises vis-à-vis de "l'Islam noir", cf. David Robinson: "An emerging pattern of cooperation between colonial authorities and Muslim societies in Senegal and Mauritania", in D. Robinson & J.-L. Triaud, *Le temps des marabouts. Itinéraires et stratégies islamiques en Afrique occidentale française v. 1880-1960* (Paris:Karthala, 1997), pp. 155-180; Christopher Harrison: *France and Islam in West Africa, 1860-1960* (Cambridge, 1988), African Studies Series n°60.

²⁰ Ou *fatwa*.

²¹ Comme le remarque Yahya Ould al-Bara, "Rares sont les oeuvres théologiques et les *fatwas* qui, chez les érudits malikites, se sont intéressées à l'étude et à l'analyse de la question du comportement des musulmans face à l'autre de

des *'ulama* seront très contrastés. Ces prises de position étaient motivées par des causes autant politiques que religieuses et ont généré une abondante littérature reflétant les débats théologiques des *'ulama* qui alimentent encore aujourd'hui les argumentations concernant la relation entre sphères religieuses et politiques.

A. COLLABORER AU NOM DE L'ISLAM: SHAIKH SIDIYYA BABA

En juin 1903, Shaikh Sidiyya Baba de Boutilimit, chef spirituel de la confrérie *Qâdiriyya*, rédigea une *fatwa* qui légitimait le pouvoir des colonisateurs français.²² Il rejetait le *Jihad* car "les musulmans se trouvaient en position de faiblesse" et surtout parce que les Européens avaient fait la promesse de ne pas interférer dans les pratiques religieuses. Selon Shaikh Sidiyya Baba, la présence française présentait l'avantage de permettre la fin de la discorde (*fitna*).²³ En d'autres termes, la paix coloniale était une "oeuvre agréable à Dieu" car elle permettait la libre pratique de la fois musulmane au lieu des guerres perpétuelles entre tribus.

Shaikh Sidiyya Baba allait s'allier avec Xavier Coppolani, un administrateur civil arabophone qui prônait la conquête pacifique du pays, pour faciliter la conquête française et ainsi permettre aux tribus *zawaya* de desserrer le joug avec lequel les dominaient les tribus *hassan*²⁴ depuis la

confessions différente, quand ce dernier annexe leurs terres et les administre par la force et la coercition, en dehors de la lettre de l'érudite malikite Ahmad ould Yayha al-Ansari (1508), que l'on retrouve dans son encyclopédie théologique. [...] Pour combler le vide laissé par l'absence de prise de positions face au gouvernement usurpateur dominant, les érudits maures se sont portés vers le questionnement et l'exploitation des textes juridiques fondamentaux (Coran, Sunna, Consensus de savants) qui évoquent ces thèmes de façon précise ou allusive. Ces textes [...] sont généraux et englobent dans leur structure sémantique maintes lectures et maintes significations". Cf. Yahya Ould al-Barah: "Les théologiens mauritaniens face au colonialisme français: étude de fatwa-s de jurisprudence musulmane", in D. Robinson & J.-L. Triaud, op. cit., p. 90. Yahya Ould al-Barah est linguiste et anthropologue enseignant à l'Université de Nouakchott.

²² Cf. *Lettre aux régions du pays maure*, cité par Y. Ould al-Barah, op. cit., p. 108.

²³ "Non seulement ils ne s'opposent pas à l'exercice de la religion, mais soutiennent activement la construction de mosquées et la nomination de *qadis*". David Robinson: "Shaikh Sidiyya Baba: co-architect of colonial Mauritania", in *Islam et sociétés au sud du Sahara* n°13, Paris, Éditions des la Maison des Sciences de l'Homme, décembre 1999, p. 120.

²⁴ Guerriers arabes qui donnèrent leur nom au dialecte arabe parlé en Mauritanie, le *hassaniyya*.

fin du XVII^{ème} siècle et la Guerre de *Char Bubba*.²⁵ Par la même occasion, Shaikh Sidiyya Baba consolidait la position de sa famille dans le champ administratif et politique naissant. Sur la base de considérations politiques, de nombreux *'ulama* -- constatant que le désordre régnant dans le pays entraînait son retard économique²⁶ -- suivront Shaikh Sidiyya Baba. L'autre grande figure de la collaboration fût Shaikh Saad Buh, leader de la confrérie *Fadiliyya*, qui rédigea lui aussi un texte devenu célèbre, la *Nasiha*,²⁷ pour exhorter ses co-religionnaires à accepter la domination française.

B. RÉSISTER AU NOM DE L'ISLAM: SHAIKH MA AL-AÏNIN

D'autres *'ulama* allaient, au contraire, condamner vigoureusement la conquête française et appeler à la résistance. Le plus illustre d'entre eux, Shaikh Ma al-Aïnin, de Smara,²⁸ rédigea à la même époque une longue lettre intitulée "*Guide de celui que le problème des chrétiens inquiète*",²⁹ qui traitait de l'attitude à adopter face aux Espagnols sur la côte du Rio de Oro et, par analogie, face aux Français dans le sud du pays maure. Il prônait le *jihād* et l'émigration des zones contrôlées par les chrétiens. Certains de ses disciples iront même jusqu'à justifier les raids contre les tribus collaborant avec les "nazaréens" (chrétiens). Shaikh Ma al-Aïnin rappelait que la Guerre Sainte contre les infidèles se justifiait dans trois situations: au cas où des musulmans sont faits prisonniers par l'ennemi; où quelqu'un le promet devant Dieu; et où l'ennemi surprend un lieu musulman.³⁰ Une fois la conquête achevée en 1934, l'école coloniale focalisera la plus grande opposition musulmane à la présence chrétienne. Selon ses détracteurs, l'école incarnait le projet colonial de dévoiement de la jeunesse

²⁵ Guerre qui se déroula au sud de la Mauritanie actuelle à la fin du XVII^{ème} siècle. Cette guerre allait concrétiser la domination des tribus *hassan*, pourtant moins nombreux, sur les tribus berbères, à majorité marabout (*zawayya*). Les tribus arabes les plus puissantes, tels que les Trarza et les Brakna, allaient alors former des organisations politiques supra-tribales: les émirats.

²⁶ Les *zawayya* (tribus maraboutiques) étaient les plus grands propriétaires de troupeaux et de terres arables, donc les plus menacés par les raids.

²⁷ *Exhortation à l'usage de tous, et particulièrement des proches, pour mettre en garde contre la guerre aux Français*, 1906. Cf. Dedoud Ould Abdallah: "Guerre sainte ou sédition blâmable: un débat entre Shaikh Sa'd Bu et son frère Shaikh Ma al-Aïnin", in D. Robinson & J.-L. Triaud, op. cit.. Dans cet article, une traduction en français du texte original est proposée pp. 127-153.

²⁸ Situé dans le Sahara Occidental actuel.

²⁹ Cité par Y. Ould al-Barah, op. cit., p. 103.

³⁰ Ibid., p. 103.

et cherchait à la détourner de la religion et des écoles religieuses (*mahadra*).³¹

L'appel de Shaikh Ma al-Aïnin³² eut un grand retentissement, suscitant la migration de plusieurs tribus vers le nord et la résistance de l'Adrar dirigé par le jeune émir Ahmed Aïda proche du Shaikh. Il suscita enfin le fanatisme d'une petite confrérie, la *Gudfiya*, qui parmi ses adeptes les plus fervents comptait Sidi Ould Moulay Zeïn, qui assassina en 1905 Xavier Coppolani, symbole de la pénétration française. Sidi Ould Moulay Zeïn est depuis l'indépendance promu comme "héros national". Au sud est, à la limite entre les colonies de Mauritanie et du Soudan français (le Mali actuel), les disciples de Shaykh Hamahoullah³³ opposèrent également une résistance aux colonisateurs.

Ce débat allait alimenter les premières véritables lectures critiques des textes malikites,³⁴ preuve que la relecture de la tradition n'est pas seulement une mode importée.

C. LES COLONISATEURS ET L'ISLAM

L'objectif français en Mauritanie étant de gouverner au moindre coût un pays dont l'importance commerciale était réduite. Les Français cherchèrent à s'appuyer sur l'architecture sociale existante, ce qui impliqua de leur part une déférence particulière aux us et coutumes locaux ainsi qu'à l'Islam. Néanmoins, pendant les années 1950, les colonisateurs s'inquiétèrent de l'influence que pouvaient avoir les idées prônées par les Frères Musulmans ou l'enseignement de la célèbre universitaire du Caire 'Al Azhar sur des Mauritaniens séjournant en Égypte. C'est la raison, semble-t-il,³⁵ pour laquelle ils créèrent l'École Supérieure Islamique de Boutilimit.³⁶ Les colonisateurs pensaient pouvoir faire pièce aux influences néfastes en créant cette école à vocation régionale pour toute l'Afrique de l'ouest. L'établissement fut dirigé par Abdallah Ould Shaikh Sidiyya, parent du leader de la confrérie *Qâdiriyya*. Selon Abdel Wedoud Ould Cheikh,

³¹ Ce qui correspondent en Mauritanie aux *medersas* ailleurs.

³² Cf. Dedoud Ould Abdallah, op. cit., pp. 119-153.

³³ (1886-1943), fondateur d'une branche de la *Tijâniyya*, le Hamallisme, appelée également "*Tijâniyya onze grains*". Cf. Alioune Traoré: *Islam et colonisation en Afrique*. Cheikh Hamahoullah, homme de foi et résistant (Paris, 1983).

³⁴ Entretien de Y. Ould al-Barah avec Crisis Group à Nouakchott, le 1^{er} juin 2004.

³⁵ Entretien de Abdel Wedoud Ould Cheikh avec Crisis Group, à Paris, le 7 juillet 2004. Abdel Wedoud Ould Cheikh est professeur d'anthropologie à l'Université de Metz (France).

³⁶ Localité du Trarza, sud-ouest de la Mauritanie, réputée pour ses lettrés.

C'est dans cette école que, pour la première fois en Mauritanie, il y eut un début d'enseignement musulman générique, c'est à dire non directement branché sur l'une des confréries. Cette école a certainement participé à la préparation d'un terreau propice au wahhabisme. Toutefois, il faut noter que la première génération issue de cette école embrassera plutôt une idéologie arabo-nationaliste teintée d'idées de gauche, fortement contestataire à l'encontre du 'néo-colonialisme français'.³⁷

III. L'ÉTAT INDÉPENDANT ET LE CONTRÔLE DU CHAMP RELIGIEUX

A. A LA RECHERCHE D'UNE ONCTION RELIGIEUSE

Le nom choisi pour le jeune État indépendant "République Islamique de Mauritanie" (premier pays du monde à revendiquer l'étiquette "Islamique") ainsi que le choix du drapeau vert avec croissant de lune et étoile renvoient à l'Islam. Chaque déclaration, chaque loi, chaque communiqué et chaque décret officiel est précédé de la mention "Au nom de Dieu". Les hommes politiques rivalisent en déclarations affirmant que la République et tous ses textes de base reposent sur la *charia*.³⁸ La république a pour principal objectif de faire appliquer la *charia* à des Mauritaniens par ailleurs obligatoirement musulmans.³⁹ Comme le dit la Constitution elle-même,

Confiant dans la Toute Puissance d'ALLAH, le peuple mauritanien proclame sa volonté de garantir l'intégralité de son territoire...Fort de ses valeurs spirituelles et du rayonnement de sa civilisation, il proclame en outre, solennellement, son attachement à l'Islam...Considérant que la liberté, l'égalité et la dignité de l'Homme ne peuvent être assurées que dans une société qui consacre la primauté du droit, soucieux de créer les conditions durables d'une évolution sociale harmonieuse, respectueuse des préceptes de l'Islam, seule source de droit...Conscient de la nécessité de resserrer les liens avec les peuples frères, le peuple mauritanien, peuple musulman, arabe et africain, proclame qu'il oeuvrera à la réalisation de l'Unité du Grand Maghreb, de la Nation Arabe et de l'Afrique ...⁴⁰

³⁸ Cf. Sylvain Monteillet: "L'Islam, État et le droit dans la constitution mauritanienne", in Christian Coulon (dir.): *L'Afrique politique: Islams d'Afrique, entre le local et le global* (Paris:Karthala, 2002), pp. 69-100.

³⁹ La constitution mauritanienne interdit au citoyen mauritanien d'adopter une autre religion que l'Islam. La position des autorités vis-à-vis des étrangers ayant une autre religion est inchangée depuis l'indépendance, elle reconnaît la liberté de culte aux étrangers mais, en pratique, l'autorisation de construire des lieux de cultes non musulmans est très difficile à obtenir et le prosélytisme religieux non musulman est strictement interdit. Certaines ONG occidentales chrétiennes (Caritas, Fédération luthérienne mondiale...) sont régulièrement dénoncées dans les journaux de tendance islamiste.

⁴⁰ Extrait du préambule de la Constitution. Cf. "Projet de Constitution" adoptée par référendum le 12 juillet 1991. RIM 1991.

³⁷ Entretien de A. W. Ould Cheikh avec Crisis Group à Paris, le 7 juillet 2004.

Ceci peut s'expliquer par le fait que "le problème majeur de la Mauritanie indépendante" semble résider dans ce qu'on appelle la question nationale et qui signifie la crise perpétuelle de cohabitation au sein du même état de différentes ethnies et cultures. C'est ainsi que pour assurer l'intégration nationale et exorciser les menaces d'explosion...le discours de l'État investit périodiquement et au gré des crises en ce domaine la thématique islamique.⁴¹

La politique du premier président de la Mauritanie indépendante, Mokhtar Ould Daddah, ne visait pas à inscrire le pays dans une quelconque voie islamique. Elle visait plutôt à palier la faible légitimité d'un régime hérité du colonisateur et le fractionnement ethnique et tribal de la société mauritanienne par l'utilisation de la religion comme source de légitimation et comme élément de cohésion sociale. Dans une déclaration faite en 1959, Ould Daddah énonce ce principe avec clarté:

Notre pays qui a tant fait dans le passé pour le rayonnement de l'Islam demeure nourri de la religion et de la civilisation musulmane. Mais, fidèle à notre tradition humaniste, nous répudions tout sectarisme et affirmons l'esprit de tolérance qui a inspiré notre civilisation.⁴²

D'une certaine manière, Ould Daddah puisait également dans le registre religieux pour affirmer un principe d'égalité entre les citoyens qui allait à l'encontre de la hiérarchie traditionnelle des ordres et des tribus:

C'est dans le Coran et les valeurs de l'Islam qu'il faut puiser les règles de rémunération de l'effort d'égalité et de justice sociale, qui doivent être les fondements de la planification économique et notamment de la redistribution économique.⁴³

Cet effort de légitimation religieuse accompagnait le réformisme du premier président, dont la politique consistait à affaiblir les "féodaux", c'est à dire les chefs de tribu et les hiérarques traditionnels, qui se sentaient menacés par l'installation d'un régime dans lequel les nouvelles élites émergeraient en fonction de leur "capital scolaire" plutôt que leur "capital généalogique".

Les présidents successifs ont multiplié les mesures et manié les symboles afin d'asseoir la légitimité du pouvoir. Zekeria Ould Mohamed Salem analyse le plus spectaculaire de ces symboles:

Le cas le plus frappant dans ce domaine est la proclamation, en mai 1983, par le chef d'État de l'époque, Mohamed Khouna Ould Haïdallah, de l'application de la *charia*. En fait, cette mesure s'est symbolisée par une grande cérémonie de décapitation de deux 'meurtriers', de mains coupées à des voleurs, de lapidations de femmes accusées d'adultère, suscitant ainsi l'émoi de l'ensemble de la communauté internationale.⁴⁴

L'attitude de Maaouya Ould Sid'Ahmed Taya à l'égard des autorités religieuses est d'ailleurs très révélatrice de cette propension du politique à intervenir dans le champ du religieux afin d'obtenir en retour une onction islamique au pouvoir de l'État. Après avoir aboli l'application de la *charia*⁴⁵ instaurée par son prédécesseur, le zélé Ould Haïdallah (qui instaura également le vendredi comme jour de repos hebdomadaire), Ould Taya va en 1986 promulguer un décret interdisant la consommation d'alcool et donner un retentissement médiatique à cette décision en ordonnant la saisie et la destruction, par les forces de l'ordre, de caisse d'alcool quelques mois plus tard.

Ould Taya, comme ses prédécesseurs, va également s'appuyer sur des figures religieuses importantes, à la fois sur le "clergé", mais également, sur les chefs religieux de brousse, les *shuyukh*,⁴⁶ dont l'influence sur la population est importante. C'est le cas par exemple du très célèbre marabout d'Atar, Ely Shaikh Ould Momma, réputé pour sa *baraka*⁴⁷ et consulté sur des sujets d'ordre politique ou social. Dans le sud du Hodh el-Gharbi, le parti du président, le PRDS, s'appuiera sur le leader de la confrérie hamalliste, Mohamedou Ould Shaikh Hamaloullah,⁴⁸ pour gagner les élections depuis l'ouverture démocratique du pays, en 1991.

La recherche de légitimation religieuse pousse les dirigeants à contrôler de plus en plus l'Islam, et même à vouloir bâtir un état islamique.

⁴¹ Zekeria Ould Mohamed Salem, "Retour sur le politique par le bas. De quelques modes populaires d'énonciation du politique en Mauritanie", thèse de troisième cycle de Sciences Politiques, Université de Lyon II, 1996, p. 102. Zekeria Ould Mohamed Salem est politologue et enseigne à l'Université de Nouakchott.

⁴² Discours de Mokhtar Ould Daddah, 1959, document ronéoté, dix pages.

⁴³ Cf. "Rapport sur État de la Nation", le 28 novembre 1966, cité par Marianne Marty: "Les multiples usages de l'Islam dans le champ politique mauritanien", in Christian Coulon (dir.), *L'Afrique politique*, op. cit., pp. 51-68.

⁴⁴ Entretien avec Crisis Group à Nouakchott, le 4 juin 2004.

⁴⁵ Cf. Rahal Boubrik: "Pouvoir et hommes de religion en Mauritanie" in *Politique Africaine*, n°70, juin 1998, pp. 135-143, et le chapitre sur la *Charia* de Fouad Zakariya in Fouad Zakariya (dir.): *Laïcité ou Islamisme. Les Arabes à l'heure du choix* (Paris, 1991), pp. 111-118.

⁴⁶ Pluriel de *shaikh*.

⁴⁷ Pouvoir charismatique censé être d'origine divine.

⁴⁸ Descendant direct du fondateur de cette branche de la *Tijāniyya*; voir note 34 supra.

B. LE CONTRÔLE DE LA RELIGION: BÂTIR UN ISLAM D'ÉTAT

Depuis l'Indépendance, les pouvoirs successifs n'ont eu de cesse d'inscrire leur action dans une symbolique islamique mais aussi de canaliser le champ religieux en bâtissant un Islam officiel. Ainsi créa-t-il un ministère de tutelle, le Ministère de la Culture et de l'Orientation Islamique, qui prend en charge les affaires religieuses. L'enseignement supérieur en matière d'Islam est assuré par l'Institut Supérieur des Études et des Recherches Islamiques (ISERI), dont certains enseignants figurent parmi les islamistes arrêtés en mai 2003. En effet, même s'il est contrôlé par l'État, l'ISERI fonctionne grâce à un financement saoudien. L'Arabie Saoudite, comme d'autres pays arabes, finance de nombreuses mosquées et des centres culturels qui sont en fait des centres de formations religieux. L'Arabie Saoudite a également financé la construction de la plus grande mosquée de Nouakchott, appelée d'ailleurs la Mosquée Saoudienne. C'est là que sont formés les cadres publics pour les activités religieuses, les magistrats, les professeurs d'instruction morale, civique et religieuse, et les prêcheurs.

Avec le développement rapide de l'urbanisation, le pouvoir va bâtir des mosquées, aussi bien à Nouakchott⁴⁹ que dans les autres *wilayat*, puis associer un personnel religieux averse de postes prestigieux, désigner les imams⁵⁰, *muftis*, *cadis* et enfin reconnaître et subventionner certaines écoles coraniques dont l'enseignement est validé par des équivalences. Quelques grandes figures religieuses, tendant parfois vers l'islamisme, traverseront d'ailleurs les époques et serviront sous plusieurs présidents, signe de la relative continuité de la politique mauritanienne en ce domaine.

L'une d'elles est Bouddah Ould Bousseÿri qui fut, de l'Indépendance à la fin des années 1990, l'imam de la

grande mosquée de Nouakchott, occupant dans le champ religieux une sorte de pontificat,⁵¹ puisque ses prêches et ses enseignements étaient retransmis par la télévision et la radio nationales. Sa célébrité et sa légitimité lui avaient permis de bâtir, autour de la mosquée saoudienne, un réseau d'*ulama* qui profitaient de ses recommandations. Il a progressivement pris ses distances avec le milieu des confréries et s'est ensuite rapproché des thèses islamistes, et en particulier du Wahhabisme, tout en restant proche du pouvoir.

Mohamed Salem Ould Addoud est une autre de ces figures. Il fut successivement Ministre de la Culture et de l'orientation islamique et Directeur du Conseil Supérieur Islamique. Issu d'une famille de grands savants religieux, il fonda un village dans le Trarza, *Oum al Koura*, à mi-chemin entre Nouakchott et Boutilimit, où il installa son école religieuse, fréquentée à la fois par des Mauritanien, des Algériens et des ressortissants d'autres pays de l'Afrique de l'Ouest. Il dut fermer cet établissement en 1994, après les premières rafles dans les milieux islamistes. Il prône un Islam ultra-conservateur, s'est éloigné du milieu confrérique sans être un partisan d'un Islam politique, et soutient toujours les dirigeants du pays. Lors de sa campagne pour les élections présidentielles de novembre 2003, Maaouya Ould Sid'Ahmed Taya s'est symboliquement arrêté dans la localité d'Ould Addoud.

Les autres figures religieuses proches du pouvoir sont Mohamed Mahmoud Ould Abdallah Ould Boye, un ancien ministre de la Culture et de l'orientation Islamique, et Hamden Ould Tah, l'actuel secrétaire général de la Ligue des *ulama* de Mauritanie et membre du Conseil Supérieur Islamique. Ce personnage occupe une place centrale dans le dispositif du pouvoir depuis les arrestations des islamistes de mai 2003. Il est chargé de sensibiliser les imams et autres *ulama* par des séminaires de formation sur certains sujets. Il a été chargé, par exemple, d'expliquer la loi sur la réglementation des prêches dans les mosquées, et d'organiser des campagnes de sensibilisation sur la transmission du SIDA. Enfin, il apparaît très souvent dans les médias officiels avec un discours théologique dont la fonction est de contrer, à partir des textes sacrés, les affirmations des islamistes opposés au pouvoir.

⁴⁹ Nouakchott comptait 5 000 habitants à l'Indépendance en 1960 et 800 000 en 2004.

⁵⁰ Comme Constant Hames a remarqué, "Pendant de longues années après l'indépendance, la mosquée de Nouakchott est apparue comme un bâtiment curieux, isolé...De même, son imam, Bouddah Ould Bousseÿri, a été, pendant longtemps, le seul imam désigné et fonctionnant dans le cadre national-étatique...Trente ans plus tard, Nouakchott compte au moins vingt-cinq mosquées officielles dont les imams, au nombre d'une cinquantaine, sont nommés et subventionnés par le Ministère de la Culture et de l'Orientation Islamique. Les mosquées dites régionales sont desservies par une autre cinquantaine d'imams, également désignés et parfois dépêchés par Nouakchott..." cf. Constant Hames: "Le rôle de l'Islam dans la société mauritanienne contemporaine", in *Politique Africaine* n°55, (Paris:Karthala, 1994), pp. 46-51.

⁵¹ De l'avis de A. W. Ould Cheikh; entretien avec Crisis Group à Paris, le 7 juillet 2004.

C. LE CONTRÔLE DE LA RELIGION: MAINTENIR LES ISLAMISTES EN DEHORS DU CHAMP POLITIQUE

La politique religieuse d'Ould Taya a visé, depuis 1984, à contrôler l'Islam des villes et, dans les régions, à associer les confréries à la gestion du pouvoir sur un mode clientéliste. Mais le contrôle de l'État s'est avéré imparfait: comme nous l'avons vu, plusieurs personnages religieux proches du pouvoir ont montré des tendances islamistes et l'ISERI, l'école publique, comptait en son sein d'authentiques islamistes. L'ouverture démocratique (1991-1992) allait permettre à un certain nombre de sensibilités de s'exprimer au grand jour à travers la presse et les partis politiques, et de diffuser ainsi un discours critiques vis-à-vis du pouvoir, souvent attaqué pour son orientation laïque pro-Baasiste, la corruption des élites et l'adoption d'habitudes occidentales. Ces courants préconisaient le combat contre les pouvoirs infidèles, contre l'injustice et contre la corruption, en se basant sur la *charia*.

Le deuxième volet de la politique religieuse d'Ould Taya consista à combattre sans faiblesse un Islam contestataire qui jouissait d'une audience de plus en plus forte auprès des populations, surtout dans les quartiers défavorisés de Nouakchott et de Nouadhibou. Au tournant des années 1991 et 1992, des organisations et des groupuscules sortirent de la clandestinité, comme par exemple le Mouvement Islamiste Mauritanien, *al-Hizb al-Islami*. D'autres représentaient des variantes locales de mouvements transnationaux: les Frères Musulmans et la *Jema'at al-Da'wa wa 'l-Tabligh*.⁵² Ces groupes n'avaient toutefois qu'une audience limitée.

À l'instauration du multipartisme en 1991, l'*alim* radical le plus célèbre, Mohamed Ould Sidi Yahya, connu pour son langage populaire, parfois outrancier, et ses prêches ironiques, fédéra ces groupuscules dans un parti politique, la *Umma*. Le pouvoir ne légalisera pas ce parti, s'appuyant sur l'ordonnance relative aux partis politiques.⁵³ Les partisans d'Ould Sidi Yahya allaient ensuite rejoindre un grand regroupement de courants divergents dans le

grand parti d'opposition naissant,⁵⁴ l'Union des Forces Démocratiques (UFD, fondé par Ahmed Ould Daddah, frère du premier président). Le parti participera aux élections présidentielles de 1992 mais, s'estimant à juste titre s'être fait voler la victoire, boycottera les législatives et sénatoriales suivantes (mars et avril 1992).

Le pouvoir comprenait le risque électoral présenté par l'installation durable d'une sensibilité islamiste, organisée en parti politique, dans le champ politique national. Ould Taya prit une série de mesures énergiques afin de mieux contrôler ce phénomène. Il créa le 16 février 1992 le Haut Comité Islamique (HCI), afin d'encadrer de manière plus rigoureuse les *'ulama*. Cet organe venait renforcer le Ministère de la Culture et de l'Orientation Islamique en servant de relais direct entre le président et les différentes sensibilités religieuses. Bouddah Ould Bousseiri fut notamment utilisé pour faciliter un compromis avec Ould Sidi Yahya qui, après l'interdiction de son parti, avait été tenté par l'appel au *jihad*.

Comme pour toutes les oppositions naissantes, Ould Taya veilla à attirer les cadres des groupuscules islamistes au PRDS. D'une part, il empêchait le courant islamiste de monopoliser le discours religieux dans le champ politique. D'autre part, il cherchait à ce que l'opinion publique se rende compte que les islamistes étaient des politiciens comme les autres, car sensibles aux avantages et attraits du parti au pouvoir. De même, le pouvoir effectua des purges dans la fonction publique et dans l'armée et cadennassa ce foyer potentiel de contestation par une série de mesures dont la plus célèbre est d'avoir imposé une *khutba* (prône du vendredi dans les mosquées) unifiée.

Plus significatif, le pouvoir chercha à décapiter les différents groupes, y compris deux mouvements islamistes inconnus dont la presse révèle alors l'existence: l'Organisation du Jihad en Mauritanie et l'Organisation des musulmans de Mauritanie. Les ONG caritatives islamistes⁵⁵ subissent une rafle spectaculaire d'une soixantaine de personnes en octobre 1994. Le chef d'inculpation reposait sur l'appartenance à des "organisations islamistes clandestines préparant des activités subversives",⁵⁶ Le Ministre de l'Intérieur

⁵² Cf. R. Boubrik, op. cit., pp. 135-143. Sur le mouvement Tablighi, voir aussi Crisis Group, Rapport sur le Moyen Orient et l'Afrique du Nord N°37, *Understanding Islamism*, le 2 mars 2005.

⁵³ Ordonnance du 25 juillet 1991 relative aux partis politiques: Article 4 -- Les partis politiques s'interdisent toute propagande contraire aux pratiques de l'Islam. L'Islam ne peut être l'apanage exclusif d'un parti politique. Article 6 -- Aucun parti ou groupement politique ne peut s'identifier à une race, à une ethnie, à une région, à une tribu, à un sexe ou à une confrérie.

⁵⁴ Certains autres, quelques dizaines de personnes au maximum, partiront en Afghanistan.

⁵⁵ Notamment l'ONG Noor, une association caritative qui s'occupe en particulier des orphelins, elle est principalement financée par Tarek bin Laden, l'un des frères d'Oussama. Cf. "Bin Laden serait-il mauritanien?", in *La Tribune*, le 17 mars 1999.

⁵⁶ Entretien de Moussa Ould Ahmed, rédacteur en chef du journal d'opposition *Le Calame*, avec Crisis Group à Nouakchott, le 31 mai 2004. Ould Ahmed a également souligné que "Tout comme les autres pouvoirs arabes, le

annonçait simultanément que les islamistes s'entraînaient à la guérilla dans le cadre du Club Mous'aab ibn Oumeir⁵⁷ et qu'ils projetaient des actions violentes; ces accusations n'ont pas pu être prouvées. Le *Hasim*⁵⁸ et l'Organisation du Jihad en Mauritanie, étaient démantelés. Quelques jours plus tard, les individus arrêtés étaient graciés par Ould Taya à la suite de leurs aveux et de leur engagement sur l'honneur à ne plus se livrer à ce type de forfait. Ould Taya s'était servi du Haut Comité Islamique et particulièrement de Bouddah Ould Bousseyri pour gérer ce délicat dossier. Après des aveux télévisés d'El Hassen Ould Moulay Ely⁵⁹ et de quelques autres leaders islamistes, les courants islamistes furent déconsidérés dans l'opinion publique qui ne leur pardonna pas cette faiblesse.

Dans les années qui ont suivi, les islamistes, désorganisés politiquement, se sont consacrés de nouveau à leur travail social dans les quartiers défavorisés des grandes villes. La seule figure politique de la deuxième moitié de la décennie 1990 fut Jemil Ould Mansour. Il était le leader de la tendance islamiste de l'UFD/EN, parti qui sera interdit en 2000. En 2001, il est élu maire d'Arafat, l'une des communes les plus déshéritées de Nouakchott. Son dynamisme à ce poste le rend très populaire chez ses administrés. Il sera destitué de ce poste en 2003.

Début 2003, suite à l'attaque contre l'Irak, les islamistes et les nationalistes arabes organisèrent un grand nombre de manifestations de soutien au peuple irakien qui constituèrent de puissants forums de critique envers la politique étrangère d'Ould Taya. L'établissement de relations diplomatiques avec Israël et le spectaculaire rapprochement de la Mauritanie avec Washington offraient un terreau favorable à de puissants ferments de contestation. Le pouvoir allait réagir en début mai 2003 en conduisant une série d'interpellations dans les milieux

nationalistes arabes,⁶⁰ avant de s'attaquer aux islamistes. Peu après, le pouvoir opérait de nouvelles rafles dans les milieux islamistes. Deux leaders, Mohamed Jemil Ould Mansour et Mohamed el Hacem Ould Dedew, ainsi que six imams de Nouakchott et trois prêcheurs de Nouadhibou, étaient accusés "d'utiliser les mosquées en vue de l'embrigadement des jeunes pour des menées subversives et suspectés de connexion avec les milieux terroristes et islamistes à l'étranger".⁶¹ Cette campagne d'arrestation s'accompagna de la fermeture d'ONG caritatives musulmanes⁶² et de l'interdiction de journaux comme le journal islamiste *Arraya*. Le Premier Ministre, Shaikh El Avia Ould Mohamed Khouna, justifiait la lutte contre les mouvements islamistes par ces mots: "il n'y a aucun doute, les réseaux d'Al Qaeda ont essayé de déstabiliser le pays, en utilisant les *'ulama* et les imams".⁶³

La déclaration du premier ministre illustre bien la stratégie politique du gouvernement mauritanien. Le pouvoir mauritanien, suivant en cela les États Unis dans leur lutte contre le terrorisme mondial, tentait de mettre en avant certaines connexions entre islamistes mauritaniens et organisations terroristes pour lutter contre de potentiels adversaires politiques et amplifier la collaboration avec l'administration Bush. Selon Moussa Ould Ahmed,

L'ancien Ministre de la Culture et de l'Orientation Islamique avait, les mois précédant les arrestations, convoqué les imams des mosquées de Nouakchott pour les prier de modérer leurs prêches et d'éviter de critiquer la politique du pouvoir dans les lieux de cultes. Cette démarche avait provoqué une vive réaction des imams, dont certains ont prononcé des réquisitoires contre le pouvoir. Cette démarche de l'ancien ministre ressemble beaucoup à un piège tendu.⁶⁴

gouvernement mauritanien estime que les mouvements religieux constituent un danger pour la stabilité dans le pays et qu'à ce titre il faut les étouffer dans l'œuf avant qu'ils ne parviennent à s'implanter solidement au sein de la population. Cette approche, très chère à l'administration Bush, est appliquée à la lettre par le pouvoir de Ould Taya depuis plus d'une décennie."

⁵⁷ Selon la police mauritanienne, cette organisation, sur laquelle on ne dispose d'à peu près aucune information, était une sorte de société secrète dans laquelle les membres, très peu nombreux, s'entraînaient au maniement des armes. Entretien de Moussa Ould Ahmed avec Crisis Group à Nouakchott, le 31 mai 2004.

⁵⁸ "Hasim" est une abréviation du nom arabe: *Al-Harakat al-Islâmiyya fi Mûritâniyya*; en français, le Mouvement Islamiste en Mauritanie.

⁵⁹ Considéré comme l'idéologue du mouvement clandestin Hasim, proche des Frères Musulmans et du tunisien Ghannouchi. Ses aveux lui ont été arrachés en octobre 1994. Il s'est depuis lors retiré des activités politiques.

⁶⁰ Les tendances nationalistes arabes se sont toujours organisées au sein de petits partis assez structurés. Les deux principales tendances du nationalisme arabe en Mauritanie sont le Nassérisme et des partis proches idéologiquement du Baas irakien. Le Parti de l'Avant Garde Nationale (d'inspiration baasiste) a été interdit en 1999, il a été recréé deux ans plus tard sous le nom de Parti de la Renaissance Nationale (PRN) ou *Nouhoud*, dont beaucoup de militants ont été arrêtés en juin 2003, puis rapidement relâchés. Les militants baasistes ont massivement rallié la candidature de Mohamed Khouna Ould Haïdallah à la présidentielle de décembre 2003. En mars 2004, ils ont créé le parti *Sawab* (La Juste Voie), reconnu par les autorités.

⁶¹ Cf. Moussa Ould Ahmed: "Arrestation des islamistes, la chasse préventive", in *Le Calame* n°393, le 18 mai 2003.

⁶² Dont l'Organisation saoudienne de secours et l'Organisation émiratie de bienfaisance.

⁶³ Cf. M. Ould Ahmed, op. cit.

⁶⁴ Entretien de M. Ould Ahmed avec Crisis Group à Nouakchott, le 31 mai 2004.

La rafle de Mai 2003 dans les milieux islamistes a provoqué un affrontement entre deux camps chez les religieux: ceux proches du pouvoir,⁶⁵ qui ont condamné l'action de leurs confrères arrêtés, et les imams contestataires, solidaires des islamistes. Après les rafles, une déclaration de 78 imams de la ville de Nouadhibou affirmait que la mosquée devait rester un lieu de recueillement et non un lieu de propagation de l'esprit de division et qu'il fallait inviter les autres imams à demeurer intransigeants vis-à-vis de ceux qui tentent d'y semer la discorde. Cette invitation, initiée par le pouvoir, servit de justification à l'adoption par le Conseil des Ministres de la "loi portant organisation des mosquées", le 1^{er} juillet 2003.⁶⁶ Outre la réglementation du financement des lieux de culte, la désignation et la rémunération des imams, la loi portait également sur le contenu des sermons et des conférences de tous les intervenants potentiels, qui allaient devoir se référer uniquement aux préceptes et enseignements du rite malékite. Comme le décrit Ba Adama Moussa:

La formation des imams et leur perfectionnement se fera conformément à l'esprit du présent projet de loi, qui se réfère exclusivement aux préceptes et enseignements du rite malékite. Les imams n'ayant plus la latitude de se référer aux autres rites pourtant souvent évoqués pour clarifier tel ou tel autre aspect de l'Islam. Une attitude on ne peut plus restrictive de la religion et qui s'inscrit en porte à faux contre l'esprit de tolérance et d'ouverture prôné par l'Islam, dont la loi actuelle prétend tirer sa source.⁶⁷

Les imams et les muezzines seront, selon la loi, désignés par l'autorité de tutelle, le Ministère de la Culture et de l'Orientation Islamique, un rôle qui était jusqu'alors dévolu à la mosquée.

Avec cette prise en main des mosquées, l'État renforçait le contrôle théorique qu'il exerçait déjà sur un clergé qui

s'apparente de plus en plus à un véritable clergé d'État. Cependant, les observateurs et les imams rencontrés par Crisis Group à Nouakchott doutent de la capacité réelle des autorités à faire appliquer cette loi, notamment dans ses aspects financiers. Le financement de la construction et de l'entretien des mosquées par l'État est quasiment nul, et on peut légitimement douter que cette situation change rapidement. Néanmoins, la loi sert de menace et peut tout à fait se révéler efficace et dissuasive car elle renforce le dispositif législatif existant. Pourtant, un certain nombre d'*ulama*, parmi lesquels Mokhtar Hacem Ould Dedew,⁶⁸ ont clairement fait entendre qu'ils n'entendaient pas se faire dicter par l'administration ce qu'ils devaient dire ou non dans leurs mosquées.

Pour justifier cette décision, le pouvoir et les autorités religieuses officielles ont souligné que les mosquées étaient utilisées de plus en plus fréquemment à des fins subversives, que certains imams ou orateurs faisaient usage des mosquées comme "de tribunes politiques" et développaient des discours "susceptibles de corrompre la jeunesse et de diviser les citoyens" alors que "les établissements religieux doivent au contraire être un lieu de renforcement de la cohésion de la société musulmane".⁶⁹ En appelant les imams à se référer uniquement au rite malékite -- traditionnellement le seul rite présent en Mauritanie -- les autorités entendent interdire le développement d'un islam radical dans les mosquées et de tout discours "déviant", craignant que toute innovation⁷⁰ soit fatalement de tendance islamiste.

Autant le pouvoir avait su gérer avec intelligence les arrestations de 1994, qui avaient permis d'affaiblir le courant islamiste, autant la gestion du dossier en 2003 fut calamiteuse. Les islamistes furent emprisonnés, le procès eut à peine le temps de commencer que Maaouya Ould Sid'Ahmed Taya leur accordait la grâce présidentielle. Ces derniers la refusèrent, car ils estimaient que n'ayant pas été condamnés, ils n'avaient pas à être graciés. Le pouvoir dut alors employer la force, fin juillet 2003, pour les faire sortir de prison. Selon Mohamed Fall Ould

⁶⁵ Hamden Ould Tah, Secrétaire Général des *'ulama* de Mauritanie, Ahmed Ould Neïni, président du Haut Conseil Islamique, et Baba Ould Maata, député et membre du conseil, furent chargés d'expliquer à l'opinion publique ces mesures. Cf. "Arrestations préventives ou chasse aux sorcières?", in *Le Rénovateur* n°21, le 19 mai 2003 (hebdomadaire mauritanien publié à Nouakchott). Isselmou Ould Sid'El Moustapha, un autre religieux proche du pouvoir, affirmait: "Les mouvements qui se disent islamiques ne sont en fait que des mouvements politiques dont l'unique objectif est de s'emparer du pouvoir quels que soient les moyens utilisés." Cf. *Horizons* n°476, le 27 mai 2003 (quotidien mauritanien publié à Nouakchott, proche du pouvoir).

⁶⁶ Cf. Ba Adama Moussa: "Loi portant statut des mosquées, réprimer dans la légalité", in *Le Calame* n°400, le 9 juillet 2003.

⁶⁷ Ibid.

⁶⁸ Cf. La présentation des leaders islamistes, à la fin de ce rapport.

⁶⁹ Entretien de Nouma Mint Mogueya, députée du PRDS, reproduisant le discours officiel. Entretien avec Crisis Group à Nouakchott, le 9 juin 2004.

⁷⁰ Il s'agit essentiellement de la propagation du rite hanbalite, dominante en Arabie Saoudite et très lié au Wahhabisme et au mouvement de la Salafiyya. Les quatre rites de l'Islam sunnite -- le hanafisme, le hanbalisme, le chaféisme et le malikisme -- étant normalement reconnus partout comme également orthodoxes et légitimes, leur propagation ne peut pas être une "innovation blâmable" (*bid'a*) par rapport à l'orthodoxie religieuse; c'est donc plutôt la tentative du gouvernement mauritanien d'interdire les trois autres rites qui risque d'encourir ce reproche.

Oumère, les islamistes émergèrent renforcés et plus soudés de cette épreuve de force avec le pouvoir.⁷¹ Leur image dans l'opinion publique en particulier se renforça, les Mauritaniens admirèrent leur refus de sortir de prison lorsque les putschistes⁷² étaient venus les libérer le 9 juin et le fait qu'ils aient ridiculisés le pouvoir en l'obligeant à les évacuer de prison de force. Cet épisode les décida à s'engager derrière la candidature de Ould Haïdallah, et par la suite, à tenter de créer un parti politique.

D. LES RÉFORMES DE L'ÉDUCATION: L'ARABISATION DU SYSTÈME ÉDUCATIF, UNE DES CAUSES DE L'ISLAMISME?

Le système scolaire hérité de la colonisation, nous l'avons vu, était constitué "d'écoles modernes" françaises doublées d'un système inspiré de l'éducation locale. Le français occupait une place prépondérante dans l'administration. Il était la clé d'accès aux nouveaux emplois et aux postes à responsabilité. Les populations qui avaient adhéré au système éducatif francisé, comme les ethnies négro-africaines, étaient munies d'un capital scolaire plus compétitif que les autres.

Au cours des années 1960, Mokhtar Ould Daddah allait s'engager dans une politique d'arabisation de l'administration et de l'enseignement, afin de faire de l'arabe la langue officielle. La réforme du système scolaire et l'introduction de la langue arabe allaient devenir les enjeux centraux de la vie politique mauritanienne et les principales motivations du communautarisme. Les réformes allaient par ailleurs engendrer d'autres problèmes, relatifs notamment à la qualité des enseignants arabisants. Il allait toutefois s'avérer difficile de maintenir à un niveau satisfaisant l'enseignement en arabe, surtout dans un contexte de massification de l'enseignement national.⁷³ L'appel aux enseignants religieux traditionnels et à quelques coopérations extérieures avec des pays arabes ne permettra pas de résoudre réellement ces difficultés.

La "querelle linguistique" naît au milieu des années 1960, opposant les Maures, très attachés à leur culture arabe et à leur langue et peu scolarisés en français,

aux négro-africains, pour qui la maîtrise du français était l'un des rares avantages acquis dans un pays dominé politiquement et économiquement par les Maures. Le principe du bilinguisme franco-arabe introduisait donc une modification dans le partage des tâches. Les négro-africains manifestaient violemment leur opposition à toute réforme allant dans le sens de l'arabisation dès 1966, déclarant que la promotion de l'arabe les feraient devenir, presque mécaniquement, des citoyens de seconde zone.

Néanmoins, les réformes allaient se succéder dans ce sens. Le 30 janvier 1965, une loi rendait obligatoire l'apprentissage de l'arabe dans le second cycle du fondamental. En 1967, la langue arabe était enseignée dans l'ensemble du fondamental, mais n'était encore enseigné que comme une matière à part. Par contre, en 1973, la réforme appliquée arabisait entièrement les deux premières années du primaire, le français n'étant plus enseigné que comme langue étrangère.⁷⁴ Dans l'enseignement secondaire, une nette séparation existait entre la matière appelée "Instruction Civique, Morale et Religieuse" (Histoire, Géographie, etc.) enseignée en arabe, et les disciplines scientifiques (sciences physiques, mathématiques, etc.) enseignées en français.⁷⁵ Ce n'est qu'à la fin des années 1990 que le pouvoir en place à Nouakchott allait revenir sur cette réforme en réintroduisant du français dans le cycle fondamental (primaire).

Les méfaits de ces réformes furent multiples. Elles sont à l'origine des tensions communautaires qui aboutirent aux événements de 1989,⁷⁶ durant lesquels le pouvoir se livra à des exactions sur la population négro-africaine qui conduirent 80 000 personnes à fuir vers le Mali et le Sénégal. Par ailleurs, l'État étant incapable de former un nombre suffisant d'enseignants en arabe, il dut recourir à des professeurs sous-qualifiés. Manquant de formateurs, l'État allait puiser des enseignants mis à disposition par des pays arabes (en très petit nombre) mais surtout dans l'enseignement religieux traditionnel mauritanien. Ces réformes contribuèrent à abaisser le niveau scolaire, à introduire dans le système scolaire des enseignants religieux sans grande formation ni parfois grande connaissance des matières enseignées et enfin ne disposant que d'une pédagogie archaïque privilégiant l'apprentissage par cœur à la réflexion et l'analyse. Les

⁷¹ Directeur du journal *La Tribune* (hebdomadaire mauritanien publié à Nouakchott), lors d'un entretien avec Crisis Group à Nouakchott, le 29 mai 2004.

⁷² Le 8 juin 2003, un putsch éclata à Nouakchott, initié par des officiers de second rang, mais fut rapidement maîtrisé par les forces loyalistes.

⁷³ En 1960, l'enseignement fondamental concernait 5,3 pour cent d'une classe d'âge, avec un effectif de 11 279 personnes. En 1995, 62,6 pour cent d'une classe d'âge était scolarisée, ce qui correspondait à un effectif de 248 048 élèves.

⁷⁴ Cf. A. W. Ould Cheikh: "Cherche élite désespérément. Évolution du système éducatif et (dé)formation des élites dans la société mauritanienne", in Pierre Bonte & Hélène Claudot-Hawad (dir.), *Élites du monde touareg et maure*, Les cahiers de l'IREMAM, (Aix en Provence:Edisud, 2000), n°13-14, pp. 185-202.

⁷⁵ Ibid., p. 194.

⁷⁶ Cf. note 7.

réformes créèrent ce que les Mauritaniens appelèrent des "analphabètes dans les deux langues".⁷⁷ L'échec de la massification de l'enseignement public, conjugué à l'arabisation de l'enseignement, allait former des élèves avec un niveau de français médiocre, ce qui constituait un facteur handicapant sur le marché de l'emploi, même quand ces élèves poursuivaient leur cursus dans le supérieur.⁷⁸ Les emplois de cadres étaient alors réservés aux enfants des classes aisées ayant pu poursuivre des études dans un pays francophone.

Ces réformes ont formé des élèves ou des étudiants arabisants dont certains poursuivaient leur cursus supérieur dans les pays du Golfe où les bourses et les conditions d'admission étaient plus attirantes que dans les pays maghrébins, et à fortiori, européens. C'est dans cette couche d'anciens élèves du secondaire, des écoles religieuses et des étudiants du supérieur, que l'on retrouve de nombreux cadres et militants des mouvements islamistes. Il en allait de même pour les élèves qui poursuivaient un cycle supérieur à l'ISERI ou dans l'Institut saoudien des études islamiques.⁷⁹ Financé entièrement par des fonds saoudiens, cette véritable université islamique, où la bourse d'un étudiant de premier cycle correspondait au salaire d'un professeur de l'enseignement public, formait, au même titre que l'ISERI, des jeunes gens qui se destinaient à embrasser une carrière religieuse (imam, qadi, etc.). Mais bien peu pouvaient accéder à ces postes à la sortie de l'école et se retrouvaient avec une formation théologique quasi-inutilisable sur le marché de l'emploi. En 1994, le gouvernement mauritanien créait un centre d'insertion professionnelle destiné aux étudiants sortants des écoles religieuses, financé par la Banque Islamique de Développement. Dans ce centre, les élèves, habitués à écouter les interprétations du

Coran et de la Sunna, apprennent pendant deux années la mécanique, la menuiserie, le bâtiment, l'électromécanique. Les résultats sont peu probants: les élèves sont peu motivés et peinent à s'adapter à des métiers manuels, socialement très dévalorisés en Mauritanie, alors qu'ils ambitionnaient d'être des imams ou des qadis.

Ces réformes de l'enseignement, qui ont conduit à l'arabisation progressive du système éducatif, ont produit une classe d'étudiants chômeurs, coupé de tous liens avec l'occident, qui constituent l'un des viviers de recrutement des islamistes en Mauritanie. Ce retour à l'arabe conduisait également à la promotion d'une nouvelle élite, beaucoup moins ouverte à l'Occident.

⁷⁷ L'analyse du système éducatif provient des entretiens menés par Crisis Group en juin 2004 à Nouakchott avec Abdel Wedoud Ould Cheikh (anthropologue), Cheik Saad Bouh Kamara (Sociologue, enseignant à l'Université de Nouakchott), Yahya Ould El Barah (linguiste, anthropologue, enseignant à l'Université de Nouakchott), Zekeria Ould Ahmed Salem (Politologue, enseignant à l'Université de Nouakchott) et Bah Ould Saleck (ancien journaliste).

⁷⁸ Même si ce mouvement s'est évidemment accompagné d'une arabisation de l'administration, créant de facto des emplois pour les arabisants, la maîtrise du français, en plus de l'arabe, est toujours un avantage. C'est encore plus vrai dans le secteur privé. Les deux ministères les plus affectés par l'entrée de religieux sont le Ministère de l'Éducation nationale et le Ministère de la Justice.

⁷⁹ Cet institut créé au milieu des années 1990 à Nouakchott recevait aussi des étudiants venant de l'Afrique noire (Sénégalais, Gambiens, Guinéens, Nigériens) et même des ressortissants des pays du Maghreb. Il a été fermé lors des rafles de mai 2003.

IV. LES ACTEURS, REFLETS DES MUTATIONS DE LA SOCIÉTÉ

A. LES TADJAKANT, PREMIERS "IMPORTATEURS" DU WAHHABISME?

Les Tadjakant⁸⁰ tribu maraboutique de la Mauritanie centrale, offrent un exemple vivant de modification de la scène politico-religieuse mauritanienne. La tribu, dont le centre politique se situe aujourd'hui à Guérou (région de l'Assaba), pratique le commerce transsaharien depuis quelques siècles. Elle représente donc une culture de migration commerciale qui s'est développée, non seulement à travers tout le Maghreb et l'Afrique de l'Ouest, mais également au Moyen Orient et dans les pays occidentaux.

Dès le début de la colonisation, les Tadjakant refusèrent la collaboration avec les Français et dénoncèrent à maintes reprises la collusion de certaines confréries avec les colons, allant jusqu'à refuser de fréquenter leurs écoles. A l'image des autres tribus qui ne se sont jamais véritablement ralliées aux Français, les Tadjakant compteront peu de cadres pendant la colonisation et durant les premières années de l'indépendance. Dès les années 1920, de nombreux Tadjakant critiquent les collaborateurs et certaines grandes familles de cette tribu préfèrent émigrer au Moyen Orient pour protester contre la présence française. Parmi ces émigrés, quelques fins lettrés allaient avoir une influence politique ou religieuse dans la péninsule arabique, comme un certain Meyaba, qui rédigea d'ailleurs un petit opuscule pour dénoncer la collaboration de la confrérie *Tijâniyya*.⁸¹ Néanmoins sur la scène politique mauritanienne de la période coloniale, les Tadjakant apparaissent comme une tribu perdante par rapport à celles qui ont "investi" dans la collaboration. Selon Abdel Wedoud Ould Cheikh:

Après l'indépendance et les réformes de l'éducation, les Tadjakant fourniront de nombreux cadres arabisants dans la fonction publique, et

⁸⁰ Cette sous-section a été rédigée à partir des entretiens entre Crisis Group et Abdel Wedoud Ould Cheikh (anthropologue, professeur à l'Université de Metz), à Paris, le 7 juillet 2004 et Mohamed Fall Ould Oumère (Directeur de la rédaction de l'hebdomadaire *La Tribune*), le 29 mai 2004 à Nouakchott. Cf. également, A. W. Ould Cheikh, "Les Tadjakant, une diaspora tribale de l'Islam globalisé", communication aux journées de l'Institut d'études de l'Islam et des Sociétés du Monde Musulman (IISM), École des Hautes Études en Sciences Sociales, Paris, le 8 et le 9 juin 2004.

⁸¹ Les élites Tadjakant vont rester, même après l'indépendance, très critiques à l'endroit des leaders des confréries qui ont collaborés; c'est même en grande partie pour cette raison que ces mêmes personnes ont "investi" dans un Islam plus radical.

particulièrement dans le système de l'administration territoriale. L'arabisation sera pour eux, comme pour d'autres tribus n'ayant pas fréquenté les écoles françaises, une sorte de revanche. Fort de leurs connexions en Arabie Saoudite, les Tadjakant oeuvreront au rapprochement de la République Islamique de Mauritanie et du royaume saoudien, à la fin des années 1960. Ils seront à l'origine de la création de l'ISERI,⁸² établissement dont la direction fut par la suite toujours confiée à un ressortissant de cette tribu. Premiers importateurs de financements saoudiens, les Tadjakant seront également parmi les premiers à diffuser les idées de l'Islam wahhabite, dans les années 1970, qui dénonçait fortement les confréries, les idéologies marxistes et athées et toutes les influences occidentales au sein de la société mauritanienne.⁸³

B. LA NÉBULEUSE ISLAMISTE

Les premiers groupuscules islamistes sont apparus en Mauritanie dans le courant des années 1970. Ils provenaient d'étudiants de retour de Tunis ou du Caire, fortement influencés par les idées des Frères Musulmans.⁸⁴ Ces idées, qui touchaient initialement une partie de la jeunesse éduquée des classes aisées, se développèrent surtout en réaction aux courants politiques progressistes. Dans les années 1960 et 1970, différents courants d'obédience marxiste séduisaient une partie des étudiants et des élites diplômées, notamment le Parti des Kadihines⁸⁵ Mauritaniens (PKM), l'un des groupuscules les plus radicalement opposés au pouvoir de Mokhtar Ould Daddah. Le nationalisme arabe (courants nassériens et baasistes) ainsi que le nationalisme négro-africain jouaient également un rôle d'attraction. Les idées islamistes allaient se propager dans certaines écoles religieuses de Nouakchott, Nouadhibou et du Trarza.

La première organisation islamiste mauritanienne est née en 1974 dans la clandestinité. La *Jamaa Islamiyya* ne compta qu'un nombre restreint de membres, essentiellement à Nouakchott. Ce courant, proche des Frères Musulmans, se rapprochera du pouvoir lors de la présidence de Mohamed Khouna Ould Haïdallah (1980-1984)⁸⁶ qui instaura la *charia*, procéda à une islamisation du droit personnel, fit ouvrir une Banque Islamique (al-

⁸² Ils furent actifs dans les négociations ayant permis d'obtenir des financements saoudiens pour la création de cet institut.

⁸³ Entretien de A. W. Ould Cheikh avec Crisis Group à Paris, le 7 juillet 2004.

⁸⁴ Cf. M. Marty, op. cit., p. 59.

⁸⁵ Prolétaires ou ouvriers, en arabe classique.

⁸⁶ Cf. M. Marty, op. cit., p. 60.

Baraka) et promu l'intégration des étudiants issus des écoles religieuses dans la vie active.

Mécontent de la collaboration avec le pouvoir, une partie des membres de la *Jemaa Islamiyya* allait faire scission et fonder, au milieu des années 1980, le mouvement *Hasim* (*al-Harakat al-islâmiyya fî Mûritâniyya*, Mouvement islamique en Mauritanie). Mais ce mouvement se scindit lui aussi en deux: une partie allait rejoindre le pouvoir d'Ould Taya, à l'image de son secrétaire général Aboubecrine Ould Ahmed, nommé Ministre de la Culture et de l'Orientation Islamique. Marianne Marty décrit l'idéologie de *Hasim* dans les termes suivants:

Le discours islamiste mauritanien dénonce l'injustice sociale et la corruption des élites... Cependant, il rejette la violence, source de désordre social. De plus, très influencé par le Tunisien Rachid Ghannouchi, le mouvement prône le légalisme. Le régime constitutionnel pluraliste et démocratique est, d'après leurs déclarations, le meilleur mode de gestion politique.⁸⁷

En outre, ce courant acceptait l'alliance avec d'autres forces politiques. El Hassen Ould Moulay Ely et Jemil Ould Mansour étaient deux figures de cette tendance, qui souhaitait ouvertement entrer en politique pour accéder au pouvoir. El Hassen Ould Moulay Ely, considéré comme l'idéologue de ce mouvement réformiste, désirait rénover la façon de transmettre l'Islam en Mauritanie:

Je ne dirais pas qu'il faut commencer par islamiser les gens, parce que je sais que tous les Mauritaniens sont des croyants. Mais je sais que cette société musulmane ignore l'Islam. Son interprétation de l'Islam n'est pas correcte. C'est que, dans cette société, l'interprétation de l'Islam se fait en fonction de l'avis de tel ou tel marabout ou suivant la tradition des ancêtres ou encore celle de l'Imam Malik. Or l'unique source de l'Islam est le Coran et la Sunna du Prophète. Il faut donc commencer par apprendre cela aux musulmans: il n'y a que le Coran et la Sunna comme véritables sources de l'Islam. Certes, il y a eu des interprétations de certains grands *'ulama*, mais ceux-ci ne sont pas infaillibles.⁸⁸

Le second courant islamiste en Mauritanie est le mouvement des prêcheurs, *al-da'wa*, au sein duquel nous pouvons distinguer deux tendances principales. L'organisation la plus célèbre et la plus structurée est la *Jema'at al-Da'wa wa l-Tabligh*, dont la figure de proue

est "l'Émir" Mohamed El Moustapha Ould Ahmedou, le "chef des prêcheurs", commerçant et imam de la grande mosquée de Ryadh (quartier sud de Nouakchott) où ses ouailles mauritaniennes côtoient des Pakistanais et des Indiens. Mouvement né en Inde dans les années 1920, il est apparu en Mauritanie au début des années 1990. Il est apolitique et non violent.

Da'wa est toutefois un terme générique qui recouvre une acceptation plus large que le mouvement Tabligh. Le prêche est également mené par des "imams contestataires" comme Mohamed Ould Sidi Yahya, grande figure de l'islamisme mauritanien des années 1980 et 1990, dont les prêches diffusés par cassette audio, dans un langage très populaire, avaient permis de mobiliser un grand nombre de sympathisants à la cause islamiste. Leader d'un type d'islamisme a priori apolitique, Sidi Yahya a servi de catalyseur, au début des années 1990, à la création du parti de la *Umma*. Ces prêcheurs contestent la hiérarchie sociale et religieuse établie, les confréries et les religieux inféodés au régime et dénoncent toutes les tares du pouvoir.

C'est pourquoi il est également très difficile d'établir une distinction nette entre ce "type" d'islamisme et le troisième segment, celui que l'on appelle indistinctement en Mauritanie wahhabites ou salafistes. Ce mouvement non structuré appelle à un retour aux sources premières de l'Islam.⁸⁹ Les deux figures marquantes de cette tendance sont le magistrat Taki Ould Mohamed Abdellahi et Mohamed el Hacem Ould Dedew qui, jeune érudit, est devenu la grande figure de l'islamisme en Mauritanie. Ils sont partisans du *jihad* dans les zones de confrontation entre musulmans et non musulmans et réclament l'instauration pleine et entière de la *charia* ainsi que le combat contre toutes les influences "extérieures au monde musulman" et les formes dévoyées de l'Islam (Islam des confréries, cultes des saints, thaumaturgie, imams proches du pouvoir).

Ces trois courants -- frères musulmans, prêcheurs et salafistes/wahhabites -- sont distingués pour le besoin de l'exposé mais, en réalité, la différenciation très nette de courants distincts est discutable. D'une part, les "courants" ou partis sont souvent embryonnaires et représentent un nombre de militants très faible. D'autre part, ces courants, tendances et groupuscules sont la plupart du temps des alliances entre quelques personnalités qui tentent ainsi d'acquérir une clientèle et un poids "politique" en s'appuyant sur un mouvement idéologique qui prend de plus en plus d'importance dans la société mauritanienne. Zekeria Ould Ahmed Salem souligne deux aspects

⁸⁷ Ibid.

⁸⁸ Cf. *Mauritanie Nouvelles* n°82, du 9 janvier 1995, cité par R. Boubrik, op. cit., p. 142.

⁸⁹ Cf. Ahmed Ould Cheikh: "Le mouvement islamiste en Mauritanie: gros plan", in *Le Calame* n°394, le 28 mai 2003.

essentiels à la compréhension de la scène islamiste mauritanienne actuelle.

Le premier est le caractère mouvant et dispersé du mouvement:

De taille extrêmement modeste, le mouvement islamiste mauritanien a, dès l'origine, été très éclaté au sein de courants antagonistes: y cohabitent les traditionalistes salafistes, les djihadistes, les frères musulmans, les tourabistes, les imams bureaucrates. Le seul point d'orgue commun de ses différents discours, c'est la reprise de la vulgate islamiste relative à l'homologie entre vie spirituelle et temporelle, politique et religion, la nécessité de réformer la société par l'Islam.⁹⁰

Le deuxième aspect est le dualisme idéologique au sein de la couche dirigeante de l'islamisme mauritanien, particulièrement frappant durant la période d'activité politique de 1991-1994, qui correspond à une certaine distribution des tâches politiques. Comme le remarque Ould Ahmed Salem:

Certains cadres de la *Umma*⁹¹ font appel à une thématique universaliste de l'islamisme politique qui fait référence à des penseurs tels que Maududi, Sayyid Qutb ou même Al Tourabi, bref aux maîtres à penser de l'Islamisme mondial, alors que les autres, les prêcheurs, puisent plutôt dans un langage islamique s'attachant à des thématiques plus populaires.⁹²

Hindou Mint Aïmina confiait à Crisis Group la difficulté qu'elle avait, lorsqu'elle considérait le mouvement islamiste mauritanien, de tracer une limite entre islamistes et certains ultra-conservateurs issus des confréries qui tous deux "procèdent à un habillage religieux de privilèges sociaux et rejettent ce qui les dérange, et en priorité l'éducation et le travail des femmes... Leur opposition au pouvoir est à polarisation variable, rien ne les distingue des islamistes et traditionalistes qui ont mis leur aura et leur charisme au service du pouvoir."⁹³

La tentative de création du parti de la *Umma*, en 1991, procédait d'une volonté d'unifier les trois segments de l'islamisme mauritanien; c'est pour cette raison que Maaouya Ould Sid'Ahmed Taya fit adopter les

dispositions qui interdisaient de fait la création d'un parti islamiste en Mauritanie. Les militants potentiels de ce parti mort-né se disperseront dans d'autres mouvements politiques, à savoir principalement: dans l'Union des Forces Démocratiques (UFD) d'Ahmed Ould Daddah, le principal opposant; dans le PRDS du président Ould Taya, et dans un petit parti, le Parti du Centre Démocratique Mauritanien (PCDM). Il faudra attendre 2003-2004 pour que l'on assiste de nouveau à une tentative de fédération de tous les segments de l'islamisme mauritanien. Mais un nombre important de prêcheurs, comme Mohamed Ould Sidi Yahya, allaient se retourner vers l'Islamisation par le bas.

C. MOHAMED OULD SIDI YAHYA: PERSONNAGE CENTRAL DE L'ISLAMISME DES ANNÉES 1980 ET 1990

On connaît mal la biographie du personnage hormis son origine tribale: les Messouma, tribu maraboutique présente essentiellement dans l'Assaba en Mauritanie centrale. Mohamed Ould Sidi Yahya faisait originellement partie du "clergé d'État": il occupa un poste d'enseignant à l'Institut Islamique Ibn Abbas, puis fut responsable d'une mosquée dans le Cinquième.⁹⁴ Ses premiers prêches marquants ont été prononcés au milieu des années 1980 et il devint rapidement célèbre pour son aptitude à manier l'ironie. Très vite, ses paroles furent enregistrées sur des cassettes audio ou vidéo ou retranscrites et circulaient à travers tout le pays. Ses propos dépassaient le simple cadre religieux, car ses critiques ne s'arrêtaient pas aux mauvais musulmans du peuple. Au contraire, il s'attaquait plus volontiers aux grands et aux puissants et prônait l'authenticité, la pureté et la rupture avec l'Occident.

Vous devez dire au gouvernement, aux ministres, aux responsables politiques d'appliquer la loi de Dieu, car la plupart du temps les responsables ne sont pas informés et ne demandent qu'à être conseillés dans le bon sens, mais personne ne leur dit rien... personne ne leur demande d'appliquer la religion dans tous les domaines de la vie... Tous les maux que connaît notre société viennent de la duplicité des *'ulama* et de leur silence face à l'État.⁹⁵

Devant la ferveur de ce discours populiste, diffusés en boucle dans les marchés, les auditeurs trouvaient un exutoire à leur mécontentement envers le pouvoir qu'ils pouvaient difficilement exprimer par ailleurs. "Le discours de Ould Sidi Yahya, par rapport à d'autres courants

⁹⁰ Cf. "Prêcher dans le désert: l'univers du Cheikh Sidi Yahya et l'évolution de l'Islamisme mauritanien", in *Islam et sociétés au sud du Sahara* n°14-15 (Paris, 2000-2001), Éditions de la Maison des Sciences de l'Homme, p. 9; "tourabistes" signifie des disciples du leader islamiste soudanais Hassan Al-Tourabi.

⁹¹ Parti islamiste créé en 1991 mais non légalisé.

⁹² Cf. Z. Ould Ahmed Salem, op. cit. p. 102.

⁹³ Journaliste au Calame, lors d'une entretien avec Crisis Group à Nouakchott, le 13 juin 2004.

⁹⁴ Quartier de Nouakchott à forte dominante négro-africaine.

⁹⁵ Cité par Z. Ould Ahmed Salem, op. cit., p. 253.

islamistes, était radical. Il n'acceptait en effet aucun compromis avec la modernité, l'idéal était le retour à un Islam authentique du temps du Prophète et des quatre califes".⁹⁶ Pourtant, sa relation avec l'islam officiel était ambiguë puisqu'il déclarait admirer Bouddah Ould Bousseyri, un imam "du pouvoir". Arrêté en 1994, puis relâché, il décida de se retirer dans sa région d'origine, l'Assaba, pour se consacrer à l'étude des textes sacrés et ne fit plus aucun prêche public. Selon un observateur bien informé, Mohamed Ould Sidi Yahya se serait retiré après que le pouvoir eût exercé des pressions sur sa tribu,⁹⁷ et, en échange de son silence, un membre de sa tribu aurait été nommé à un poste "économiquement important".⁹⁸ Néanmoins, par sa large audience, Ould Sidi Yahya aura fait du prêche *da'wa* le principal mode d'enracinement de l'islamisme et aura ouvert la voie aux autres prêcheurs et notamment à ceux du Tabligh.

D. NOUAKCHOTT, L'ARGENT DES PAYS DU GOLFE ET "LA LUTTE DES CLASSES"

Chez les Maures, l'Islam urbain se distingue surtout par deux nouveautés: la prière à la mosquée et la pratique de plus en plus assidue du Ramadan.⁹⁹ Nouakchott comptait une mosquée en 1963, environ 25 au début des années 80 et 617 en 2002. Selon Yahya Ould al-Barah, l'un des principaux spécialistes de l'Islam mauritanien, l'étude de ces mosquées témoigne de l'évolution de l'Islam à Nouakchott et laisse apparaître un certain nombre de faits saillants:

- ❑ Le financement ayant permis la construction de ces mosquées provient pour 332 d'entre elles de "bienfaiteurs" du Golfe;
- ❑ une centaine ont été bâties par des institutions mauritaniennes (ministères, mairies, armée);
- ❑ une vingtaine ont été bâties par des hommes d'affaires mauritaniens;
- ❑ 132 s'autofinancent grâce aux commerces intégrés dans l'espace foncier propre à la mosquée;

⁹⁶ Cf. R. Boubrik, "Pouvoir et hommes de religion en Mauritanie" in *Politique Africaine* n°70, juin 1998, p. 136.

⁹⁷ Entretien de Mohamed Fall Ould Oumère, Directeur de l'hebdomadaire *La Tribune*, avec Crisis Group à Nouakchott, le 29 mai 2004.

⁹⁸ Depuis les années 1980 et surtout depuis l'instauration d'un certain pluralisme politique en 1991, les nominations de ministres, et hauts fonctionnaires, se font en partie sur critère tribal ou ethnique. La nomination à un poste est une "autorisation à détourner de l'argent" pour ainsi pouvoir distribuer les dividendes à sa communauté.

⁹⁹ Série d'entretiens de Y. Ould al-Barah avec Crisis Group à Nouakchott en 2001, 2002 et 2004.

- ❑ une seule (la première) a été financée directement par l'État;
- ❑ les autres mosquées (une trentaine) ont été construites grâce au soutien de plusieurs sources de financement évoquées précédemment.
- ❑ parmi les imams officiant dans ces mosquées, 17 étaient d'obédience wahhabite, 49 étaient directement ou indirectement liés au Tabligh, alors que 82 appartenaient à la confrérie *Tijâniyya*.

Enfin al-Barah souligne que, chez les Maures, les imams sont en particulier originaires de trois tribus: les Messouma, les Tinouajiou et les Tadjakant. Selon lui, les islamistes sont de plus en plus visibles et "agressifs" dans les mosquées.

J'ai personnellement assisté au mode opératoire des islamistes dans la mosquée que je fréquente, près du Carrefour Madrid. Le vieil imam de la mosquée s'est fait chasser. Il a été 'poussé' dehors par des jeunes qui lui reprochaient de faire une mauvaise lecture du Coran. Ils voulaient qu'il fasse une lecture 'Hafs', telle qu'elle est pratiquée dans le Golfe et la Péninsule arabique. L'accuser de faire une mauvaise lecture était un acte très grave, car c'était l'accuser de corrompre le verbe et ainsi détourner la parole divine, un acte de 'kafir' qui entraînait également l'invalidation des prières de ses ouailles. Ils le contredisaient également sur la manière de positionner les mains avant de commencer la prière et sur un certain nombre d'autres éléments rituels. Peu soutenu par les fidèles, le vieil imam préféra partir. Un autre imam, de tendance wahhabite, fut coopté.¹⁰⁰

Le développement de l'islamisme est surtout urbain¹⁰¹ et nouakchottois. Les raisons de cette rapide implantation sont de plusieurs ordres:

- ❑ La conjoncture internationale et la politique étrangère mauritanienne: vu les événements en Irak et la question palestinienne, la politique de rapprochement avec Israël et les États Unis menée par le régime est devenue de plus en plus contestée.
- ❑ La situation politique interne, notamment l'enterrement du projet démocratique et la corruption de la classe gouvernante.
- ❑ La situation sociale: l'islamisme touche des couches de néo-urbains déracinés, attirés par son message religieux plus simpliste et plus

¹⁰⁰ Ibid.

¹⁰¹ Adriana Piga (dir.), *Islam et villes en Afrique au sud du Sahara: entre soufisme et fondamentalisme* (Paris:Karthala, 2003).

égalitariste et par son refus des traditions et des confréries.¹⁰² Par contraste, le religieux a traditionnellement été le monopole des tribus *zawaya*, qui sont des nobles; de même, l'Islam des confréries et le malikisme sont trop liées aux traditions et au classement social auquel ils sont associés.

- Technique: les médias des pays du Golfe (télévisions) ont facilité le développement de comportements islamistes, tels le mode vestimentaire, mais aussi d'idées islamiques; à ce titre, elles amplifient le message islamiste, qui est perçu comme moderniste. Cette perception est due à son discours égalitaire, à la modernité technique des moyens de diffusion (télévision, cassette audiovisuelle...) et à son adoption par de jeunes diplômés. L'islamisme est pour ces raisons un modèle comportemental séduisant.

Parmi les raisons sociétales, il en est une particulièrement importante liée au statut des *Haratines*,¹⁰³ anciennes couches serviles de la société Maure. En Islam, l'esclavage ne peut être toléré qu'en cas de captivité en temps de guerre, et cela uniquement durant la période nécessaire à fournir au prisonnier une éducation religieuse. Or, les *Haratines* ont été réduits à l'esclavage depuis des siècles, et tous sont musulmans. Pour pouvoir justifier la sujétion, les maîtres ne donnèrent souvent aucune éducation religieuse à leurs esclaves. La ville et l'éloignement (par l'exode rural) de leurs anciens maîtres ont permis aux *Haratines* de se consacrer à l'étude du Coran et, pour certains, de devenir des enseignants, voire des imams. Mais la ségrégation persiste et un Maure n'acceptera ni de marier sa fille à un *Hartani* ni que le guide de sa prière soit un *Hartani*. Les *Haratines*, qui sont venus par grand nombre à Nouakchott pendant la sécheresse (1973-1990) sont donc très sensibles au discours égalitariste et anti-traditionaliste des islamistes. Ils représentent la grande masse de l'auditoire des prêcheurs et particulièrement du Tabligh. Abdel Wedoud Ould Cheikh signale le cas de *Haratines* qui repartaient

dans leur région d'origine pour "ré-islamiser" leurs anciens maîtres.¹⁰⁴

Le développement est également facilité par l'action des ONG de certains pays (et au premier titre l'Arabie Saoudite), ainsi qu'à l'important flux de devises entrant sur le "marché religieux". Comme a témoigné un imam désireux de garder l'anonymat:

pour un Mauritanien, il suffit de se rendre en Arabie Saoudite et de contacter quelques familles princières ou fortunées, les convaincre que l'on va islamiser le pays, pour revenir avec de très importantes sommes d'argent, dont on va ensuite consacrer le tiers ou le quart à de bonnes actions et à l'édification d'une mosquée et garder le reste. L'opération est donc doublement bénéfique d'un point de vue religieux et économique pour la personne qui entreprend ce type de démarche.¹⁰⁵

E. LA NOUVELLE TENTATIVE DE FORMATION D'UN MOUVEMENT UNITAIRE

Comme nous l'avons vu, les arrestations dans les milieux islamistes de 2003 avaient été relativement mal gérées par l'État. Contrairement à 1994, les islamistes sont ressortis renforcés et plus unis de cette crise, malgré les discours du pouvoir qui tentait d'accréditer la thèse de la connexion entre putschistes et islamistes.

Une grande majorité de ces "islamistes contestataires" ont appuyé, lors des élections présidentielles, la candidature d'Ould Haïdallah qui leur apparaît comme une personne très pieuse et le seul candidat ayant des chances de battre le président Maaouya Ould Sid'Ahmed Taya. Pourtant, leur ralliement ne se révéla nullement déterminant. Au contraire, en l'absence de leur plus habile politicien, Jemil Ould Mansour (exilé en Belgique entre juin 2003 et janvier 2004), ils furent incapables d'apporter une plus-value. Leur présence tardive créa même des dissensions au sein du staff de campagne d'Ould Haïdallah,¹⁰⁶ notamment avec la tendance nationaliste arabe (baasiste).

¹⁰² En 2000, un Comité interministériel de lutte contre la pauvreté (CILP) et un Commissariat au droit de l'homme à la lutte contre la pauvreté et à l'insertion (CDHLCPI) ont été créés, avec des résultats qui sont difficiles à évaluer. Les questions d'éducatives sont partagées entre le Ministère de l'Éducation Nationale et le Ministère de Lutte contre l'Analphabétisme, Orientation islamique et Enseignement originel. Le président Ould Taya s'est personnellement engagé, depuis plusieurs années, dans un grand effort de promotion du livre.

¹⁰³ Sing.: *hartani*. Les *Haratines* sont appelés également "Maures noirs", car l'écrasante majorité sont des noirs; il existe également d'anciens esclaves berbères, mais en très petit nombre. Les *Haratines* représenteraient entre un tiers et 40 pour cent de la population mauritanienne.

¹⁰⁴ Entretien avec Crisis Group à Paris, le 7 juillet 2004.

¹⁰⁵ Entretien avec Crisis Group à Nouakchott, le 10 juin 2004. Selon cet imam, cette pratique est devenue un "secteur économique à part entière, au même titre que l'aide internationale, ce type d'aide subi un détournement massif de ses objectifs pour être réinvesti en villas et en consommation de biens de luxe".

¹⁰⁶ Analyse réalisée à partir des entretiens qu'a mené Crisis Group avec Jedna Deida et Mohamed Fall Ould Oumère (journalistes à La Tribune), Marie-Pierre Olphand (correspondante à Nouakchott de Radio France International)

La défaite d'Ould Haïdallah aux présidentielles¹⁰⁷ ne freinera pas la volonté des islamistes de réinvestir le champ politique. Tentant d'éviter de tomber sous la sanction du décret de loi interdisant la création d'un parti sur une base religieuse, ils associeront à leur démarche un certain nombre de personnalités de l'opposition non islamiste, notamment des militants de la cause négro-africaine, comme Diawara Gagny¹⁰⁸ ou Maroufa Diabira.¹⁰⁹ Pourtant, le pouvoir, s'en tenant à sa ligne de conduite habituelle, refusera de reconnaître leur formation, le Parti de la Convergence Démocratique (PCD). Le pouvoir enfreignait d'ailleurs la loi, car le Ministère de l'Intérieur refusa le dépôt du dossier de ce parti,¹¹⁰ alors qu'il allait accepter de reconnaître un parti issu des rangs des partisans baasistes d'Ould Haïdallah, le parti *Sawab*.¹¹¹

Néanmoins, le retour au premier plan des islamistes comme force contestataire capable de mobiliser des foules et jouissant d'une sympathie de l'opinion publique mauritanienne est indéniable. De plus, trois leaders ont clairement émergé depuis un ou deux ans, ils se sont retrouvés au cœur du projet de création du PCD.

Mokhtar el Hacem Ould Dedew est devenu une des figures charismatiques de l'islamisme mauritanien. Jeune (35 ans), il impressionne même les plus érudits par sa mémoire et ses connaissances coraniques. Il est un religieux très ignorant de la politique, membre d'une famille de lettrés très prestigieuse et très aisée. Ses études

et El Hacem Ould Lebat (militant politique, a participé au staff de campagne d'Ould Haïdallah) à Nouakchott, mai-juin 2004.

¹⁰⁷ Après les élections présidentielles, Ould Haïdallah fut accusé par le pouvoir d'avoir préparé un coup d'État, le procès débouchera sur un curieux verdict: il fut reconnu coupable et a reçu une peine de cinq années d'emprisonnement avec sursis, ce qui induisait la perte de ses droits civiques et par conséquent lui interdit de mener une quelconque activité politique.

¹⁰⁸ Militant de la cause négro-africaine. D'ethnie Soninké, il a été élu député en 2001 du parti d'opposition, Action pour le Changement (AC), désormais interdit. Il a ensuite milité au sein d'un autre parti, l'Alliance Populaire Progressiste (APP) avant de se rallier à la candidature d'Ould Haïdallah à l'élection présidentielle de 2003.

¹⁰⁹ Ancien ministre d'Ould Haïdallah, avocat et militant des droits de l'homme, il a rallié la candidature d'Ould Haïdallah à l'élection présidentielle de 2003.

¹¹⁰ Entretien de Marie-Pierre Olphand (correspondante locale de Radio France Internationale) avec Crisis Group à Nouakchott, le 3 juin 2004.

¹¹¹ La candidature d'Ould Haïdallah aux élections présidentielles de 2003 a été soutenue, entre autres, par deux courants idéologiques, les islamistes et les nationalistes arabes de tendance baasistes. Après les élections et le procès qui a suivi, ces deux tendances ont chacune tenté de créer un parti politique. Les autorités ont accepté la création du parti *Sawab* (baasiste) et ont refusé la création du PCD (islamiste).

religieuses le menèrent en Mauritanie et en Arabie Saoudite; il est à la fois le produit des *mahadra* mauritaniennes et un wahhabite. Il s'est rendu célèbre par ses *fatwas*, notamment celle qui interdisait toute relation avec Israël et la consommation de produits américains. Il prône le *jihād* dans les zones de confrontation entre musulmans et non musulmans (Afghanistan, Tchétchénie, Palestine). Il a également rédigé une *fatwa* sur la question des intérêts dans l'économie; pour lui, l'intérêt peut être licite si une grande partie est consacrée à des actes de bienfaisance (forages de puits, constructions de mosquées, aides aux orphelins, etc.). Très critique vis-à-vis de l'État, il a bravé et continue de braver l'interdiction qui lui a été faite de prêcher dans d'autres mosquées que la sienne. Cette attitude lui vaut une grande estime dans l'opinion publique et une égale hostilité de la part du pouvoir. Arrêté une première fois en 2003, il est de nouveau arrêté en novembre 2004 puis en Avril 2005 et se trouve actuellement en détention.

Mohamed Jemil Ould Mansour est, au contraire de Dedew, un pur politicien. Il n'est pas une figure religieuse. animateur des groupuscules islamistes depuis le début des années 1990, il est proche du mouvement des Frères Musulmans, et plus particulièrement des idées du tunisien Rachid Ghannouchi. C'est le plus libéral et le plus ouvert des leaders islamistes actuels. Après l'interdiction du parti de la *Umma* et les rafles de 1994, il est entré à l'UFD d'Ahmed Ould Daddah, où il est devenu le leader de la tendance islamiste. En 2001, il est élu maire d'Arafat, une commune pauvre de la communauté urbaine de Nouakchott. C'est le premier élu islamiste de Mauritanie et très populaire dans les quartiers les plus déshérités, d'autant plus qu'il a su imposer une image de probité et de dynamisme. Il est arrêté en mai 2003 (illégalement puisque les forces de police n'ont pas utilisé de mandat d'arrêt), vraisemblablement pour avoir créé l'association (non reconnue) du "Ribat [Ligue] contre la normalisation avec Israël et pour la défense d'Al Qods [Jérusalem]". Libéré comme les autres islamistes en juin 2003, il a choisi de quitter le pays et de se réfugier en Belgique, pour revenir en janvier 2004; cette fuite semble avoir desservi sa popularité. Il est l'un des principaux initiateurs du Parti de la Convergence Démocratique (PCD) non reconnu. Au moment où Crisis Group achève ce rapport (mai 2005), Jemil Ould Mansour est recherché par la police.

Mokhtar Ould Mohamed Moussa est l'une des premières figures de l'islamisme. Il était ambassadeur en Syrie lorsque les arrestations de 1994 ont eu lieu. Il a été rappelé à Nouakchott et se trouve depuis lors sans affectation. Il a passé, en 1995, une année à Khartoum, où il s'est imprégné des idées d'Hassan Al Tourabi. Après son retour en Mauritanie, il s'éloigne de la politique et créé

une localité,¹¹² NTfachitt, entre Nouakchott et Boutilimit, où il installe une école religieuse (appelé *mahadra ehel Abreu*¹¹³) propre à sa famille, qui prend en charge les frais de scolarité de ses élèves. Il prône l'islamisation comme remède aux maux de la société, se déclare démocrate et ouvert aux autres courants politiques. Il est l'un des principaux initiateurs de la création du PCD. Il représente une sorte de synthèse des deux autres leaders: sa famille est respectée pour son aura religieuse, mais il a également un savoir faire politique, bien qu'il n'ait jamais été un élu. Comme Ould, a lui aussi été arrêté en Avril 2005 et se trouve en détention.

L'entretien que Crisis Group a eu avec lui à Nouakchott permet de comprendre le projet politique porté par le PCD. Pour Ould Mohamed Moussa, le régime est en fin de course. Pourtant, malgré le peu de sympathie que peuvent avoir les "islamistes" pour le président actuel, ils nourrissent une véritable inquiétude pour l'après-Ould Taya. Pour eux, le tribalisme est revenu en force, une partie des citoyens du pays, les négro-africains, sont marginalisés par le pouvoir, la situation économique est plus qu'inquiétante et le processus démocratique est bloqué. Plus grave, il n'y a pas aujourd'hui d'alternative crédible à Ould Taya car l'opposition est tellement divisée qu'aucun leader ne s'est imposé. Du côté du pouvoir, il n'y a pas de dauphin désigné. Pour Ould Mohamed Moussa:

La crise principale est d'ordre politique, ce n'est pas un problème de constitution mais un problème de séparation des pouvoirs. Ce régime est beaucoup trop présidentieliste, l'exécutif ne rencontre aucun contre-pouvoir. Nous voulons renforcer le pouvoir des élus, faire cesser les interférences entre l'exécutif, le législatif et le judiciaire, et surtout faire en sorte qu'il y ait une possibilité d'alternance, quel que soit le président. Cette crise est l'enjeu majeur qu'a à affronter l'élite mauritanienne. Elle doit être traitée rapidement car le régime actuel a affaibli toutes les institutions de l'État. Nous souhaitons redonner du souffle à la démocratie et l'ancrer dans un référentiel islamique.¹¹⁴

Les réformes profondes que propose le PCD sont donc d'abord de nature constitutionnelle et juridique.

¹¹² Dans les sociétés sahéliennes très mobiles, la création de villages, de campements ou de hameaux est très fréquente. L'initiative vient souvent d'un notable, qui veut attirer une partie de sa tribu ou plus généralement une clientèle. Il lui suffit d'avoir assez d'argent (ou de relations) pour faire creuser un puits, et la dynamique de peuplement est lancée.

¹¹³ C'est le nom de la fraction (sous-ensemble d'une tribu) auquel M. Ould Mohamed Moussa appartient.

¹¹⁴ Entretien avec Crisis Group à Nouakchott, le 12 juin 2004.

Nous voulons un pouvoir accru pour le gouvernement, mais qu'il soit responsable devant le parlement. Nous sommes également pour une limitation des mandats (deux fois cinq ans ou deux fois six ans). Nous sommes pour une unification du droit.¹¹⁵

Pour lui, la volonté d'exclure les islamistes du jeu politique ne se justifie pas et la loi sur les mosquées est inapplicable.

La loi sur les partis interdit à un parti de résumer la religion à lui seul, ce que nous ne voulons évidemment pas faire, nous souhaitons la création d'autres partis religieux. En ce qui concerne la création du PCD, tous les aspects du droit ont été respectés, de plus, il y a beaucoup de gens dans ce parti qui ne sont pas des islamistes. Les services du Ministère de l'Intérieur ont refusé par trois fois d'accepter le dépôt de notre dossier. Tous les partis d'opposition nous soutiennent.¹¹⁶

Les islamistes du PCD sont légalistes et ne sont pas anti-occidentaux.

Nous souhaitons établir un vrai dialogue avec les occidentaux, un dialogue qui n'existe pas pour le moment. Les occidentaux ont trop souvent fait alliance avec des régimes dictatoriaux dans les pays arabes, qui répriment l'islamisme comme toutes les autres sensibilités démocratiques d'ailleurs, c'est pourquoi ils ont une mauvaise image. Nous entendons parler de démocratie, mais cela reste flou pour nous. Cette démocratie importée est un échec, il faut établir une vraie démocratie, basée sur nos valeurs. Les occidentaux, et particulièrement l'Europe, doivent nouer un

¹¹⁵ Actuellement le droit des personnes est d'inspiration musulmane alors que le droit des affaires est largement inspiré du droit romain. "Le droit romain et le droit musulman ont de nombreux points communs, si l'on unifiait les filières de formation, les différences de doctrine seraient atténuées. Par exemple, l'usure est interdite par l'Islam, cela pose donc un problème au niveau des taux d'intérêt. L'Islam n'a pas donné de solution précise à ce problème, c'est donc un sujet relativement ouvert. Globalement, nous sommes pour que les taux s'approchent le plus possible de zéro", cf. M. Ould Mohamed Moussa: entretien avec Crisis Group à Nouakchott, le 12 juin 2004.

¹¹⁶ Ibid. "Le fait de nous exclure du jeu politique est une erreur. La loi sur les mosquées est une tentative du pouvoir d'agiter un épouvantail, pour se racheter une innocence auprès des occidentaux. La loi fait partie de tout un arsenal destiné à faire croire qu'il y a un danger islamiste et terroriste en Mauritanie. La loi est votée mais l'État n'a prévu aucun budget pour la construction et l'entretien des mosquées, le paiement des salaires. Même ses aspects policiers sont inapplicables."

véritable dialogue avec les islamistes, c'est un courant qui existe depuis 1928, nous ne sommes pas tous des terroristes!¹¹⁷

V. CONCLUSION

L'essor de l'islamisme en Mauritanie peut s'expliquer par des raisons politiques, sociales, économiques et idéologiques. Mais comme le soulignent de nombreux interlocuteurs mauritaniens de Crisis Group, il existe également des freins au développement de ce phénomène, surtout dans ses versions les plus extrêmes ou violentes:

- ❑ le tribalisme qui, s'il comporte d'évidents inconvénients, est également une instance de négociation et de "réduction des tensions";
- ❑ les confréries, qui sont un sérieux contrepoids à l'islamisme, qui ne s'implante guère en dehors de quelques grandes villes;
- ❑ enfin, une certaine fierté mauritanienne, qui sous-tend un réflexe de résistance aux idées islamistes importées.¹¹⁸

De fait, malgré la percée de la tendance islamiste, il est important de souligner qu'aucun acte de violence ni même aucun lien avéré avec des groupes violents n'a pu être attribué aux islamistes mauritaniens. Cela, en dépit des efforts répétés du pouvoir d'attribuer aux islamistes des connexions imaginaires ou des actes de personnes isolées. Ainsi, les autorités ont par deux fois arrêté Mohamedou Ould Sellahi (entre 1999 et 2000, puis en 2001), soupçonné par les États-Unis d'avoir été l'un des cerveaux des attentats de septembre 2001, et l'ont extradé aux États Unis. Il serait, selon son avocat, Me Brahim Ould Ebbetty, actuellement détenu à Guantanamo.¹¹⁹ De la même manière, à la fin des années 1990, l'attaque d'un

¹¹⁸ Cette fierté est bien résumée par cet extrait d'un article de presse: "Nos ancêtres ont islamisé l'Afrique et le Maghreb. Nos savants ont enseigné et dirigé de grandes écoles en Arabie Saoudite et même à Al Azhar en Égypte. Nous avons toujours maintenu l'exportation des *'ulama* que nous avons en excédent. Donc, nous n'avons pas besoin de prêcheurs chez nous", *L'Opinion Libre* n°67, 20 mai 2003.

¹¹⁹ Il faut dire que l'intéressé avait le profil idéal: ingénieur en télécommunication, il a fait une partie de ses études en Allemagne travaillait au Canada en 2000-2001. De plus, les autorités mauritaniennes affirment qu'il aurait des liens de parentés avec le mystérieux Abou Hafs, un mauritanien qui appartient au premier cercle des dirigeants d'Al Qaeda. Cf. "Délit de parenté: arrestation de Ould Sellahi", in *Le Calame* n°328, le 2 octobre 2001 et "Seconde arrestation de Ould Sellahi. L'islamisme violent, un inconnu chez nous", in *Nouakchott Info* n°275, le 7 octobre 2001. Comme l'affirme l'article du *Calame*: "Les observateurs supposent que l'arrestation ces jours-ci de Ould Sellahi sans motif apparent ne serait pas étrangère à la volonté des autorités mauritaniennes d'avoir, sur leur sol, un maillon du réseau Ben Laden, afin de pouvoir bénéficier des 'avantages' de la lutte internationale contre le terrorisme."

¹¹⁷ Ibid.

prêtre par un illuminé avait été présentée par les autorités comme la preuve du radicalisme de certains groupuscules, sans que la moindre preuve n'eût été avancée.¹²⁰

De fait, il ne fait pas de doute que l'État souhaite tirer un bénéfice diplomatique de ces cas isolés, qu'il tente de monter en épingle pour accréditer ses thèses concernant un "péril islamiste" auxquels les États-Unis sont particulièrement sensibles. Pour la Mauritanie, la figure de l'islamiste devient l'alibi commode pour demander un soutien occidental; pour l'occident, la justification commode pour le fournir -- phénomène non sans ressemblance avec le soutien accordé dans les années 1960, 1970 et 1980 à des régimes africains peu fréquentables au nom du combat contre le "péril communiste".

Aujourd'hui, les islamistes mauritaniens reflètent une tendance lourde de la société, qui se méfie de plus en plus de l'Occident et s'en éloigne. L'absence de prise en compte des causes favorisant l'émergence de l'islamisme, ainsi que le maintien des islamistes en dehors du champ politique, pourrait conduire, à terme, à une radicalisation

de certaines conduites. C'est pourquoi l'on peut considérer que le gouvernement mauritanien a intérêt à revoir sa stratégie politique, et que ses partenaires internationaux et, en premier lieu, les États-Unis, ont également intérêt à l'encourager dans une nouvelle voie.

Comme point de départ d'une nouvelle démarche qui viserait à la fois à décrier la situation, relégitimer l'État et élargir son assise politique interne, le gouvernement devrait revoir son interprétation du principe proclamé dans l'ordonnance de 1991 sur les partis politiques. Il ne s'agit pas de revenir sur ce principe, mais de cesser de l'invoquer comme prétexte pour refuser la légalisation de tout parti politique qui prendrait l'Islam comme référence. Le gouvernement pourrait parfaitement maintenir ce principe comme garde-fou contre des partis véritablement anti-constitutionnels.

Le Caire/Bruxelles, le 11 mai 2005

¹²⁰ En 2003, un membre de l'ONG chrétienne World Vision fut agressé alors qu'il était sur la plage. Là encore les motivations de l'agresseurs ne purent être clairement établies. De manière générale, il n'y a pas d'hostilité de la population envers les occidentaux. Cela dit, la politique étrangère du Président Ould Taya (rapprochement avec les États-unis et liens diplomatiques avec Israël) provoque un grand ressentiment chez les mauritaniens. L'arabisation du système éducatif a "mécaniquement" éloigné les jeunes générations des médias occidentaux (Radio France International et Canal France International étaient très écoutés et regardés auparavant); désormais, se sont les médias du Golfe qui attirent l'audience, ce qui renvoient évidemment à d'autres modèles comportementaux et à une incompréhension grandissante envers l'Occident et ses valeurs (ce qui peut conduire à une certaine défiance et à des discours caricaturaux). La présence d'ONG chrétiennes (World Vision, Fédération Luthérienne mondiale, Caritas) irrite beaucoup les milieux musulmans fondamentalistes. Elles sont principalement attaquées dans la presse écrite et sur les sites internet islamistes; généralement, elles sont accusées de pratiquer un prosélytisme caché (on dénonce des conversions, qui sont interdites...) et on leur prête parfois des malversations économiques. Mais hormis au sein de quelques cercles fondamentalistes, globalement, ces ONG ont une bonne réputation dans le pays. Toutefois, il convient de signaler que les immigrants catholiques de pays de la région, notamment les casamançais et les bissau guinéens, regroupés dans certains quartiers de Nouakchott, se plaignent des difficultés qu'ils éprouvent à recevoir l'autorisation de bâtir un lieu de culte, mais rarement d'agressivité envers eux. Enfin, il est très difficilement concevable dans la société mauritanienne de s'affirmer athée. Cela étant, les femmes jouissent, dans la société mauritanienne, d'une plus grande liberté que leurs consœurs du Maghreb. Depuis l'indépendance, quinze postes de ministres ont été occupés par des femmes.

ANNEXE A

CARTE DE LA MAURITANIE



Base 802414 (A00110) 10-95

ANNEXE B

SIGLES

- AC:** Action pour le Changement; parti créé en 1995 et interdit en janvier 2002. Ce parti regroupait des *Haratines* et des négro-africains et avait réussi à avoir des élus aux élections municipales et législatives de 2001. Le leader de ce parti était Messaoud Ould Boulkheir.
- APP:** Alliance Populaire Progressiste; parti nationaliste arabe de tendance nassériste. Ce parti à soutenu la candidature de Messaoud Ould Boulkheir aux élections présidentielles de 2003.
- CFA:** Le franc CFA est né le 26 décembre 1945, jour où la France ratifie les accords de Bretton Woods et procède à sa première déclaration de parité au Fonds Monétaire International (FMI). Il signifie alors "franc des Colonies Françaises d'Afrique". En 1958, il devient "franc de la Communauté Française d'Afrique". Aujourd'hui, l'appellation franc CFA signifie "franc de la Communauté Financière d'Afrique" pour les ex-colonies françaises d'Afrique de l'Ouest, et "franc de la Coopération Financière en Afrique Centrale" pour les ex-colonies françaises d'Afrique centrale.
- GSPC:** Groupe salafiste pour la prédication et de combat, groupe de combattant islamistes algériens dissidents des Groupes Islamistes Armés (GIA).
- HCI:** Haut Comité Islamique. Instance de contrôle des imams, créée en 1992.
- ISERI:** Institut supérieur des études et des recherches islamiques (école présente à Nouakchott et financée par l'Arabie Saoudite).
- PAGN:** Parti de l'Avant-Garde Nationale; parti de tendance baasiste interdit en 2000 pour "menées subversives contre le régime et atteinte aux intérêts du pays".
- PCD:** Parti de la Convergence Démocratique (nouveau parti non reconnu que les islamistes mauritaniens tentent d'officialiser).
- PCDM:** Parti du Centre Démocratique Mauritanien; parti d'opposition modéré.
- PKM:** Parti des Kadihines Mauritaniens, groupuscule d'opposition radicale, non-islamiste.
- PPM:** Parti du Peuple Mauritanien, parti unique de la période Ould Daddah.
- PRDS:** Parti Républicain Démocratique et Social, parti du président Ould Taya, créé en 1991.
- PRN:** Parti de la Renaissance Nationale (appelé également Nouhoud); petit parti clandestin, issue du Parti de l'Avant-Garde Nationale, de tendance baasiste.
- SAWAB:** *La Juste Voie*. Parti créé en avril 2004 par des personnalités de tendance nationaliste arabe ayant soutenu Mohamed Khhoua Ould Haïdallah lors de la campagne présidentielle.
- UFD:** Union des Forces Démocratiques, parti d'opposition fondé par Ahmed Ould Daddah en 1992, aujourd'hui interdit.

Termes locaux:

- Charia:** Loi musulmane.
- Da'wa:** Prêche.
- Fadiliyya:** Nom d'une confrérie.
- Fitna:** Désordre, anarchie, division de la communauté des croyants. Un proverbe arabe dit qu'il vaut mieux 100 ans de dictature qu'une journée d'anarchie.
- Gudfiyya:** Nom d'une confrérie.
- Haratines (sing. hartani):** Maures noirs: anciens esclaves des Bidan, d'origine négro-africaine et de culture maure.

Imam:	Responsable religieux d'une mosquée.
Jema'a:	Littéralement, communauté de croyant.
Jihad:	Terme signifiant, selon le contexte: "guerre sainte" ou "effort sur soi".
Khutba:	Prône du vendredi dans les mosquées.
Mahadras:	Écoles religieuses.
Mufti:	Jurisconsulte habilité à trancher sur les questions de droit et de théologie.
Ouguiya:	Unité monétaire mauritanienne, appelée également UM (unité monétaire).
Qadi:	Juge de droit musulman.
Qadiriyya:	Nom d'une confrérie.
Shaikh (pluriel: shuyukh):	Chef religieux.
Tijaniyya:	Nom d'une confrérie.
Toorobbe:	Marabouts chez les populations Haalpularen.
Turuq (sing: tariqa):	Confréries.
'ulama (sing: 'alim):	Docteurs de la foi ou théologiens.
Wilaya:	Région, département.
Zawaya:	Terme générique désignant les tribus maraboutiques chez les Maures.